

RÉVISION

DE LA TRIBU DES PATELLIMANES DE DEJEAN,
COLÉOPTÈRES PENTAMÈRES DE LA FAMILLE DES CARABIQUES.

Par M. F. DE LA FERTÉ-SÉNECTÈRE.

(Séance du 28 Août 1850.)

Le travail dont nous avons commencé la publication dans la *Revue de Zoologie* de M. Guérin-Méneville, sur les Carabiques recueillis au Sénégal par M. Bocandé, nous a conduit à reviser entièrement la partie de notre collection qui comprend les genres *Panagæus*, *Chlœnius*, *Oodes* et quelques autres de la tribu que M. Dejean a désignée sous le nom de *Patellimanes*. On sait que l'auteur du *Spécies des Carabiques* a eu pour but, en établissant cette tribu, de séparer des *Féroniens* les genres dont les mâles ont les articles des tarsi antérieurs plus ou moins carrés, quelquefois arrondis, ou trapézoïdaux, mais jamais cordiformes.

Cette division n'a pas été maintenue par tous les auteurs qui ont écrit depuis sur les Carabiques. M. de Castelnau, dans son histoire naturelle des Coléoptères, n'en a pas tenu compte. M. Erichson, dans les *Coléoptères de la Marche de Brandebourg*, n'en parle pas davantage. Il divise cette tribu en deux groupes : les *Licinini* (qui comprennent les *Panagées*) et les *Chlœnini*, qu'il éloigne

considérablement les uns des autres, formant avec les premiers son troisième groupe, avec les seconds son huitième. Mais il paraît que récemment ces deux groupes ont été rapprochés par M. Redtenbacher dans la *Fauna Austriaca*, qui a servi de guide au catalogue de M. Gaubil, car dans ce catalogue, les *Chlœnius* ne sont séparés des *Panagæus* que par les genres *Loricera*, *Licinus* et *Callistus*. Nous en avons conclu que la nomenclature de M. Erichson n'avait pas fait école d'une manière définitive, même en Allemagne, et qu'on pouvait encore, sans paraître rétrograde, parler de *Patellimancs*, et prendre pour base de classement le tableau inséré dans le cinquième volume du *Species*, p. 595, en y faisant les changements nécessités par l'introduction de plusieurs nouveaux genres.

Nous allons présenter d'abord ce tableau, tel que nous avons cru devoir le modifier. Ensuite, nous passerons en revue tous les genres, en donnant les caractères de ceux que nous avons établis, en indiquant les coupes à introduire là où les espèces surabondent, et en donnant la liste de toutes celles que nous possédons dans chaque genre. A l'imitation de M. Dejean, nous n'avons travaillé que sur nos propres matériaux, et la publication actuelle n'a pas d'autre but que de faire profiter le public entomologique des observations nouvelles que nous avons pu faire.

Nota. Dans toutes les listes d'espèces que nous donnerons dans le cours de ce mémoire, nous ferons usage, pour la citation des auteurs, du système suivant. Quand nous serons certain de la publication d'une espèce, le nom d'auteur sera inscrit à la suite sans aucune parenthèse. Quand nous serons certain que l'espèce est inédite, le nom d'auteur sera mis entre deux parenthèses; mais quand nous serons dans le doute, nous ferons précéder le nom d'auteur d'une seule parenthèse, équivalant à un point de doute sur la publication. Si deux noms d'auteurs se suivent sous cette forme : (*Illig. Dej.*, la parenthèse ne sert que pour le premier nom, et le second nom qui est inscrit sans parenthèse, indique une publication certaine.

TABLEAU ANALYTIQUE

DES GENRES DE LA TRIBU des PATELLIMANES.

A	Tête petite, rétrécie à la base, les yeux très saillants.	PANAGEITES.	
a	Tous les palpes sécuriformes.		
b	Tarses antérieurs du mâle non dilatés.		
c	Anneaux de l'abdomen for- més de lames épaisses et convexes.	} BRACHYGNATHUS Perty. 1 Eurysona Dej.	
cc	Formés de lames minces et plates.		ISOTARSUS nobis. 2
bb	Tarses antérieurs du mâle di- latés.		
d	aux deux premiers articles seulement;	PANAGÆUS Latreille.	3
dd	aux trois premiers articles.	COPTIA Brullé.	4
aa	Palpes labiaux fortement sé- curiformes, les maxillaires ovulaires et subacuminés.	GEOBIUS Dejean.	5
aaa	Tous les palpes filiformes.	LORICERA Latreille.	6
AA	Tête non rétrécie à la base, de grandeur moyenne, les yeux modérément saillants.		
B	Une dent dans l'échancrure du menton.		
C	Elytres généralement pubes- centes; dent du menton le plus souvent bifide, quelque- fois simple, auquel cas les élytres sont toujours pubes- centes. Corselet générale- ment plus étroit que les ély- tres à la base.	CHLÆNIDES.	
a	Dent du menton simple.		
b	Troisième article des antennes à peine aussi long que les suivants.		

<i>c</i>	Dernier article des palpes maxillaires du mâle sécuriforme.	VERTAGUS Dejean.	9
<i>cc</i>	Dernier article des palpes maxillaires du mâle cultriforme.	OCYDROMUS Dejean.	8
<i>bb</i>	Troisième article des antennes plus long que les suivants.		
<i>d</i>	Tous les articles extérieurs des palpes claviformes.	RHOPALOPALPUS nobis.	22
<i>dd</i>	Dernier article des palpes subcylindrique.		
<i>e</i>	Dent du menton obtuse et peu avancée.	AMBLYGENIUS nobis.	23
<i>ee</i>	Dent du menton aiguë et très avancée.	HOPLOGENIUS nobis.	13
<i>ddd</i>	Dernier article des palpes fusiforme, acuminé.	CALLISTUS Bonelli.	7
<i>aa</i>	Une dent non simple dans l'échancrure du menton (<i>c.</i> à <i>d.</i> bifide ou relevée sur les bords).		
<i>f</i>	Dernier article des palpes non sécuriforme (subfusiforme ou subcylindrique).		
<i>g</i>	Antennes allongées, essentiellement filiformes.	CHLÆNIUS Bonelli.	14
<i>gg</i>	Antennes peu allongées, submoniliformes à la base.		
<i>h</i>	Deuxième et troisième articles des tarsi antérieurs du mâle carrés, plus larges et aussi longs que le premier.	ASPORINUS Castelnau.	20
<i>hh</i>	Articles des tarsi antérieurs du mâle diminuant de longueur et de largeur du premier au troisième.	GLYPTODERUS nobis.	21
<i>ff</i>	Dernier article des palpes, surtout des labiaux, plus ou moins sécuriforme.		

<i>i</i>	Troisième article des antennes plus long que les suivants.		
<i>k</i>	Corselet sub-orbulaire.		
<i>l</i>	Antennes très longues, à articles cylindriques.	OMALOTRICHUS nobis.	10
<i>ll</i>	Antennes peu allongées, à articles aplatis.	BARYMORPHUS nobis.	11
<i>kk</i>	Corselet sub-quadrangulaire.		
<i>m</i>	Le premier article des tarses antérieurs du mâle sub-quadrangulaire, le plus large de tous.	ALEPTOCERUS nobis.	12
<i>mm</i>	Le premier article des tarses antérieurs du mâle sub-triangulaire, pas plus large, ou moins large que le second.		
<i>n</i>	Palpes de même forme dans les deux sexes.		
<i>o</i>	Corselet plus étroit que les élytres à la base.		
<i>p</i>	Labre peu ou point échancré (élytres toujours bordées de jaune).	EPOMIS Bonelli.	15
<i>pp</i>	Labre profondément échancré (élytres sans bordure jaune).	TOMOCHILUS nobis.	16
<i>oo</i>	Corselet aussi large que les élytres à la base.		
<i>q</i>	Labre légèrement échancré, antennes aplaties.	ÆACUS nobis.	17
<i>qq</i>	Labre nullement échancré, antennes cylindriques.	EURYDACTYLUS nobis.	18
<i>nn</i>	Palpes labiaux sécuriformes dans le mâle, ovoïdes dans la femelle.	DERCYLUS Castelnau.	19
<i>ii</i>	Troisième article des antennes pas plus long que les suivants.	DINODES Bonelli.	24
CC	Elytres toujours glabres, et en		

	même temps une dent toujours simple dans l'échancrure du menton. Corselet généralement aussi large que les élytres à la base.		
			OODITES.
<i>a</i>	Dernier article des palpes maxillaires ovoïde peu allongé.	HOPLOLENUS nobis.	25
<i>aa</i>	Dernier article de tous les palpes allongé, sub-cylindrique, ou légèrement ovulaire.		
<i>b</i>	Corselet aussi large que les élytres à la base.		
<i>c</i>	Prosternum prolongé en une pointe aiguë.	LONCHOSTERNUS nobis.	26
<i>cc</i>	Prosternum mutique.	OODES Bonelli.	27
<i>bb</i>	Corselet plus étroit que les élytres à la base.	HOLOLEIUS nobis.	28
BB	Pas de dent dans l'échancrure du menton.		
			LICINIDES.
<i>a</i>	Mandibules pointues.		
<i>b</i>	Dernier article des palpes assez fortement sécuriforme.	DICOELUS Bonelli.	29
<i>bb</i>	Dernier article des palpes non sécuriforme.	REMBUS Latreille.	30
<i>aa</i>	Mandibules obtuses.		
	Tarses antérieurs du mâle dilatés.		
<i>c</i>	aux deux premiers articles.	LICINUS Latreille.	31
<i>cc</i>	aux trois premiers articles.	BADISTER Bonelli.	32

PREMIER GROUPE.

PANAGEITES.

La forme étroite de la tête et la saillie des yeux, tels sont les caractères principaux qui nous ont paru distin-

guer les *Panagètes* de tous les autres genres de la même tribu. Il n'en résulte pas que les six genres qui composent ce groupe aient un facies parfaitement homogène. La similitude de facies existe bien pour les cinq premiers genres; quant au sixième, le genre *Loricera*, à première vue il ne ressemble nullement aux *Panagées*, il ressemblerait plutôt aux *Pogonus*. Mais en même temps que la forme des tarsi antérieurs du mâle le place parmi les *Patellinans*, celle des parties de la bouche, scrupuleusement examinées par Erichson, et la saillie des yeux lui assignent une place très voisine des *Panagées*.

M. de Castelnau a admis aussi, dans son histoire des Insectes, un groupe, ou, suivant son expression, une cohorte des *Panagètes*; mais, d'une part, il en exclut le genre *Loricera* pour le rapprocher des *Callistus*; de l'autre, n'ayant égard qu'au rétrécissement postérieur de la tête, il y admet des Féroniens, tels que les genres *Microcephalus*, *Pelecium*, *Microcheila*, *Eripus*, etc., que nous sommes obligés d'en exclure à cause de la disposition cordiforme des articles des tarsi antérieurs du mâle. Il y place aussi les genres *Asporina* et *Dercylus*, que nous rangeons parmi les *Chlenides*, parce que chez ces insectes la tête ne nous paraît pas assez étroite, ni les yeux assez saillants, pour les éloigner des *Chlenius*, parmi lesquels M. Dejean avait cru devoir les placer.

I. Genre BRACHYGNATHUS, Perty (1).

Ce genre est celui que M. Dejean a publié sous le nom d'*Eurysoma*; mais plusieurs des espèces qui en font partie ayant été décrites précédemment par Perty, dans le

(1) βραχύς, court; γνάθος, mâchoire ou mandibule.

voyage de Spix et Martius, sous le nom générique de *Brachygnathus*, nous avons dû, à l'exemple de M. de Castelnau, donner la préférence au nom le plus anciennement publié.

Quoique ce genre ait un facies qui ne permette de le confondre avec aucun autre, il n'est pas facile de formuler les caractères qui le séparent du genre suivant, avec lequel il a les rapports les plus intimes. Premièrement, en ayant égard à l'étymologie du nom, nous ne remarquons pas que les mandibules, dont on a sans doute voulu parler en employant le terme *γναθος*, soient plus courtes chez les *Brachygnathus* que chez les Panagées; en second lieu, la distinction admise par M. Dejean, et tirée de la forme simple de la dent du menton, nous paraît fautive. Quelque peine que nous ayons prise pour découvrir une dent bifide dans le menton, soit des grandes espèces du genre *Isotarsus*, soit des *Panagæus* proprement dits, nous n'avons jamais réussi à voir distinctement une dent bifide, et nous avons réussi souvent à en voir une simple. Nous n'avons pas été plus heureux dans la comparaison des palpes, du labre et des antennes; aucun de ces organes ne nous a présenté des caractères assez constants et assez tranchés pour établir une bonne coupe générique. L'abdomen seul nous a offert des différences remarquables : dans les *Brachygnathus*, les segments sont d'une consistance cornée très dure, ils sont très épais et légèrement cintrés dans le sens longitudinal, tandis que chez les *Isotarsus*, ces segments sont formés de plaques minces et plates. Les antennes, comparées à celles des grands *Isotarsus*, diffèrent par la forme aplatie des articles et par leur largeur, qui est la même depuis un bout jusqu'à l'autre. Mais cette différence est moins sensible à l'égard des *Isotarsus* de petite taille, dont les antennes ne sont pas atténuées à l'extrémité. Aucune dilatation n'ayant encore été observée dans

les tarsi antérieurs de ces insectes, l'analogie nous porte à croire que ces organes sont semblables dans les deux sexes.

Nous ne possédons dans ce genre rien de plus que les trois espèces décrites par M. Dejean :

BRACHYGNATHUS	Fulgidus Dej.	Brasilia.
	Festivus Dej.	Tucuman.
	{ Nitidipennis Dej.	Brasilia.
	{ Muticus? Perty	id.

C'est d'après M. de Castelnau que nous indiquons le *B. muticus*, Perty, comme synonyme du *nitidipennis*, Dej. L'auteur anglais a décrit deux autres espèces du même genre, *B. minutus* et *intermedius* qui participent à l'éclat métallique des trois premières.

II. Genre ISOTARSUS nobis (1).

Nous avons établi ce genre aux dépens du genre *Panagæus*, en en retirant les espèces africaines, indiennes, et même australiennes, qui toutes nous ont paru avoir les tarsi semblables dans les deux sexes. Ce caractère avait été déjà pressenti par M. Dejean, et indiqué par M. de Castelnau (*Hist. nat. des Ins.*, t. 1, p. 137). Mais ce dernier n'en parle que sous la forme du doute, et ne propose de retirer du genre *Panagæus* que les grandes espèces de l'Afrique et de l'Inde. Nos observations récentes nous ont conduit à un résultat plus certain et plus général. Nous avons reconnu l'existence de l'organe mâle dans plusieurs individus des *P. brevicollis*, *tomentosus*, *festivus* et *Aus-*

(1) ἴσος, pareil ; τάρσος, tarse : insectes à tarsi semblables dans les deux sexes.

tralis, dont les tarsi antérieurs n'offraient aucune dilatation ; ce qui établit suffisamment la non-dilatation des tarsi dans les grandes espèces de l'Afrique, de l'Inde et de l'Australie (1).

Quant aux petites espèces de ces contrées, nous n'avons pas osé leur détacher l'abdomen, mais ayant constaté que sur quinze individus, dont trois du *lætus* et trois du *cruciatus*, pas un seul n'avait les tarsi antérieurs dilatés, nous avons dû en conclure qu'il en était des petites espèces comme des grandes, et nous nous sommes cru autorisé à les réunir toutes, sans distinction de taille, dans notre genre *Isotarsus* (2).

Nous avons cherché à découvrir si d'autres caractères constants pourraient s'ajuster à celui des tarsi et justifier la coupe que nous avons introduite : nous n'en avons pas trouvé d'autres que la forme du labre, qui est échancré circulairement dans les *Isotarsus*, et coupé carrément dans les *Panagæus* proprement dits. A ne considérer que les

(1) Dans un premier mémoire que M. Reiche a lu pour nous à la Société, dans la séance du 24 avril 1850, et que nous renonçons à publier séparément, nous avons émis l'opinion que la femelle d'une espèce du Sénégal, le *P. brevicollis*, se distinguait du mâle par des tarsi antérieurs plus larges, mais complètement glabres. Un examen plus attentif de l'individu en question nous a fait reconnaître une de ces faiblesses indignes des entomologistes sérieux : l'individu que M. Dejean avait reçu de M. Dupont, avait été complété à l'aide des antennes, de l'abdomen et de toutes les pattes d'un autre insecte !

(2) Si nous n'avons pas employé le nom d'*Eudema* proposé pour ce genre par M. de Castelnau, c'est que celui d'*Isotarsus*, que nous avons composé avant de consulter l'*Histoire naturelle des Insectes*, nous a paru contenir en lui-même la diagnose du genre, et qu'il a l'avantage d'être du masculin, ce qui dispense de changer le genre grammatical des espèces que nous avons enlevées aux *Panagées*. (Il eût été impossible de changer *Eudema* en *Eudemus* sans détruire entièrement la valeur étymologique de ce nom.)

grandes espèces, il y aurait bien d'autres caractères à faire valoir, tels que la forme des palpes, qui sont plus fortement sécuriformes, et la forme des antennes, qui ont le troisième article plus allongé; mais ces différences tendent à disparaître en descendant aux petites espèces, dont les antennes sont conformées comme celles des *Panagæus*, et dont les palpes diffèrent *rarement* de ceux de ces insectes. Je dis *rarement*, parce que cette loi n'est pas constante, et que par une bizarrerie singulière, une des plus petites espèces du genre, l'*I. obscuricornis* nobis, découvert par M. Bocandé, a les palpes tout aussi développés et tout aussi sécuriformes que les plus grandes espèces.

En voyant la difficulté qu'on éprouve à séparer convenablement les *Isotarsus* des *Panagæus*, on comprend l'impossibilité de placer les premiers dans une autre tribu, et de les rapprocher des *Cychnus*, parmi lesquels Fabricius les avait rangés. Bien que les tarsi des mâles ne soient pas dilatés, et qu'à ce point de vue ils ne soient pas *Patellinanes*, il faut néanmoins les laisser dans cette tribu, à laquelle ils se rattachent nécessairement par leurs affinités avec les *Panagæus* proprement dits, affinités qui ne consistent pas seulement dans la similitude de la couleur et des taches, mais plus encore dans la forme étroite de la tête, dans la saillie des yeux, dans la conformation du chaperon, et dans celle de toutes les parties externes de la bouche.

Les *Isotarsus* admettent nécessairement deux divisions résultant de la différence de taille et de la forme différente des antennes : dans la première division, elles sont aussi longues que la moitié du corps, atténuées à l'extrémité, et leur troisième article est deux ou trois fois aussi long que le second. Dans la deuxième division, les antennes sont beaucoup plus courtes, peu ou point atténuées à l'ex-

trémité, et le troisième article est seulement de moitié plus long que le second. On peut ajouter à cette différence celle que présente la couleur des pattes, qui sont noires dans toutes les espèces de la première division, à une seule exception près, et rouges dans toutes celles de la seconde.

Nous avons classé notre genre *Isotarsus* de la manière suivante :

PREMIÈRE DIVISION.

Grande taille (de 10 à 28 millimètres). Antennes plus longues que la moitié du corps, atténuées vers l'extrémité; le troisième article plus que du double du deuxième. Les pattes entièrement noires.

- | | | |
|-----------|--|---|
| <i>a</i> | Corselet bombé, les bords nullement relevés. | <i>Tomentosus</i> <i>Zool. J. Dej. India Or.</i>
<i>Bifasciatus</i> (<i>Buquet</i>) <i>Coromandel</i> (1). |
| <i>aa</i> | Corselet non bombé, bords plus ou moins relevés. | |
| <i>b</i> | Corselet orbiculaire, aussi long que large, peu sinué sur les côtés. | <i>Nobilis</i> <i>Dej.</i> <i>Pr. bon. spei.</i>
<i>Complus</i> (<i>nobis</i>). <i>Nov. Holland.</i> (2).
<i>Australis</i> <i>Dej.</i> id. |
| <i>bb</i> | Corselet sub-orbiculaire, transversal, les côtés très sinués. | |
| <i>c</i> | Corselet pédonculé (3). | <i>Regalis</i> <i>Gory. Ann. Soc. entom.</i> , t. 2, p. 213. <i>Guin. Lusit.</i>
<i>Parvicollis</i> <i>nobis.</i> id. |

(1) Taille de 12 millimètres, à cela près, très voisin du *tomentosus*.

(2) Cette espèce très voisine de l'*Australis*, et de même taille, s'en distingue par la forme plus large du corselet et des élytres, et par les taches jaunes plus petites et plus arrondies.

(3) Nous appelons ainsi un corselet dont la base n'est pas juxtaposée à celle des élytres, mais portée sur un col étroit ou pédonculé.

<i>cc</i>	Corselet non pédonculé.	<i>Stenocephalus Reiche.</i> <i>Voy. en Abyss.</i> , p. 263. <i>Abyssinia.</i>
		<i>Eximius nobis.</i> <i>Guin. Lusit.</i>
		<i>Sinuaticollis nobis.</i> id.
		<i>Westermanni nobis. Rev.</i> <i>zool.</i> , 1850, p. 397. <i>Guinea.</i>
		<i>Ruficrus (nobis).</i> id. (1)
		<i>Leprieurii nobis.</i> <i>Guin. Lusit.</i>
		<i>Hilaris (nobis).</i> <i>India bor.</i> (2)
		<i>Rufipalpis (nobis).</i> id. (3)
<i>bbb</i>	Corselet semi-circulaire.	<i>Festivus. (Klug.)</i> <i>Madagascar.</i>
		<i>Microcephalus Dej.</i> <i>Sénégal.</i>
		<i>Brevicollis Dej.</i> id.
		<i>Selenoderus nobis.</i> <i>Guin. Lusit.</i>

SECONDE DIVISION.

Taille au-dessous de dix millimètres. Antennes à peine aussi longues que la moitié du corps, peu atténuées vers l'extrémité, le troisième article moitié seulement plus long que le second. Les pattes entièrement rouges.

d Elytres entièrement noires. *Morio (nobis).* *India bor.* (4)

dd Elytres noires, à taches jaunes.

e Palpes fortement sécuriformes.

Elegans Dej. *India orient.*

Obscuricornis (nobis). *Guinea Lusit.*

ee Palpes imparfaitement sécuriformes.

Tenuipunctatus (nobis). *India bor.*

(1) Seule espèce du genre qui n'ait pas les antennes et les pattes entièrement noires, un peu moins grande que le *Westermanni* dont elle est très voisine.

(2) Taille de l'*hilaris* : 12 mill.

(3) Taille du *rufipalpis* : 10 mill.

(4) Espèce de la taille du *Panagæus lapidarius* (9 mill.), mais beaucoup plus large, et bien remarquable par le tissu chagriné et en même temps brillanté du corselet et des élytres; bien que les élytres soient entièrement noires, les pattes et les antennes n'en sont pas moins entièrement rouges.

Flavopilosus (<i>nobis</i>).	<i>India bor.</i> (1)
Notulatus <i>Fab., Dej.</i>	<i>Pr. bon. spei.</i>
Cruciatus <i>Dej.</i>	<i>Sénégal.</i>
Lætus <i>Dej.</i>	<i>id.</i>
Amabilis <i>Dej.</i>	<i>id.</i>

Sur les vingt-huit espèces que nous venons d'énumérer, sept ont été publiées par nous tout récemment, dans la *Revue Zoologique* (année 1850, p. 390 et suiv.), et proviennent toutes, à l'exception de l'*I. Westermanni*, que M. Dejean avait reçu depuis la publication de son catalogue, du voyage de M. Bocandé dans la partie méridionale du Sénégal, qu'il désigne sous le nom de Guinée portugaise. Une fort belle collection du nord-ouest de l'Inde, recueillie dans les montagnes de l'Himalaya par un naturaliste anglais, le docteur Bacon, et acquise en partie par nous en 1849, nous a enrichi de cinq espèces nouvelles, parmi lesquelles l'*I. morio* est, sans contredit, la plus remarquable.

Nous aurions bien voulu pouvoir fixer ici la synonymie des deux espèces qu'on suppose avoir été connues de Fabricius : mais les auteurs ne sont nullement d'accord sur ce point. M. Dejean, dans son supplément (t. V, p. 598), pense que le *Panagæus tomentosus* doit être rapporté au *Carabus angulatus* de Fabricius et d'Olivier, et le *P. nobilis* au *Cychnus reflexus* des mêmes auteurs. Six ans plus tard, dans son dernier catalogue, il cite seulement le *Cychnus reflexus* comme synonyme, non plus du *nobilis*, mais du *tomentosus*. M. de Castelnau, au contraire, en 1839, rétablit la première synonymie de M. Dejean, et

(1) Cette espèce et la précédente, toutes deux de la taille de l'*elegans*, ont les angles postérieurs du corselet jaunâtres, et ne se distinguent l'une de l'autre que par la ponctuation des élytres et la forme des palpes.

substitue le nom de *Panagæus reflexus*, Linné, Fabr., Oliv., à celui de *nobilis*, Dej. Si nous avons à émettre un avis sur cette question, nous pencherions pour la première opinion de M. Dejean, et cela à cause de la signification des épithètes *angulatus* et *reflexus* qui conviennent assez bien : l'une au corselet de *tomentosus*, l'autre au corselet du *nobilis*. Mais, dans le doute, nous avons dû conserver les noms sous lesquels M. Dejean a décrit ces deux espèces.

III. Genre PANAGÆUS, Latreille (1).

Ce genre réduit par nous aux espèces qui ont les tarsi antérieurs du mâle dilatés aux deux premiers articles, et subsidiairement le labre coupé carrément, ne contient plus, au moins dans notre collection, que des espèces d'Europe et d'Amérique, au nombre de cinq.

PANAGÆUS	<i>Panamensis</i> (<i>nobilis</i>)	<i>Panama</i> .
	<i>Lapidarius</i> (<i>Chevrolat</i>)	<i>New-Orléans</i> .
	<i>Fasciatus</i> <i>Say, Dej.</i>	<i>Amer. bor.</i>
	{ <i>Crux-major</i> <i>Fabr., Dej.</i>	<i>Europa</i> .
	{ <i>Elongatus</i> (<i>Mannerh.</i>)	<i>Persia occid.</i>
	{ <i>Var. trimaculatus</i> <i>Dej.</i>	<i>Gallia occid.</i>
	<i>Quadripustulatus</i> <i>Sturn, Dej.</i>	<i>Gallia</i> .

Notre *P. Panamensis* est de même taille que le *lapidarius*, Chevrolat, espèce décrite probablement sous un autre nom par les auteurs américains, tacheté de même, mais beaucoup plus large des élytres, et surtout du corselet, qui n'est pas pédonculé comme celui du *lapidarius*. Nous

(1) πᾶν, tout, entièrement; ἀγᾶστ, admirable.

ne conservons pas comme espèce distincte le *P. trimaculatus*, Dej., qui n'est pour nous qu'une variété du *crux-major*, dans laquelle les taches rouges se réunissent sur chaque élytre, de manière à diviser en trois l'espace noir du milieu, d'autant plus que la collection Dejean contient parmi les *crux-major* une variété intermédiaire qui établit le passage du type à la variété extrême. Nous n'admettons pas non plus une espèce, soit-disant nouvelle, de la Perse occidentale, répandue dans les collections sous le nom d'*elongatus*, Mannerh. M. Dejean, postérieurement à la publication de son catalogue, en avait reçu de M. de Mannerheim un exemplaire de grande taille, qui pouvait, jusqu'à un certain point, justifier le nom nouveau sous lequel il voyageait; mais depuis, nous en avons reçu de M. de Chaudoir, toujours sous le nom d'*elongatus*, et provenant du même pays, un individu de taille très ordinaire, et lorsqu'en dernier lieu nous les avons comparés l'un et l'autre avec nos *crux-major*, il ne nous a pas été possible de découvrir en eux la moindre différence spécifique.

Nous n'en dirons pas autant du *P. quadripustulatus*, que plusieurs entomologistes considèrent comme une variété du *crux-major*. M. Dejean a maintenu dans son *Species*, et depuis, dans je ne sais quelle autre circonstance, la validité de cette espèce. Nous sommes tout à fait de son avis, et nous pensons que ceux qui ont émis l'opinion contraire n'avaient pas sous les yeux le véritable *quadripustulatus*, dont le caractère essentiel ne consiste pas dans la forme plus petite de la tache postérieure, mais dans l'infériorité constante de la taille, dans les élytres plus étroites, et surtout dans la forme exactement circulaire du corselet.

IV. Genre COPTIA, Brullé (1).

Ce genre créé par M. Brullé en 1837 (*Histoire naturelle des Insectes*, t. IV, p. 433), et décrit de nouveau par M. de Castelnau (t. I^{er}, p. 137), vient se placer très naturellement à la suite des Panagées. Il a, comme eux, les yeux pour ainsi dire sortis de la tête, et les palpes sécuriformes. Cependant, les derniers articles des palpes sont loin d'avoir la forme aplatie et triangulaire qu'on remarque chez les *Isotarsus*, ils sont au contraire un peu ovoïdes et de forme imparfaitement triangulaire, comme ceux de nos Panagées européens. Mais ce qui distingue surabondamment ce genre curieux, c'est la dilatation des trois premiers articles des tarse antérieurs du mâle, et puis la forme bizarre du corselet, dont les angles postérieurs se terminent de chaque côté par deux pointes aiguës dirigées en arrière.

Nous ne possédons de ce genre que la *Coptia armata*, décrite, pour la première fois, par M. Laporte de Castelnau, dans le premier volume de nos Annales, p. 391, sous le nom de *Panagæus armatus*. Cet insecte paraît répandu sur une immense étendue du continent américain austral, car nous possédons des individus recueillis dans la province de Caracas, dans la Guyanne française, et, en dernier lieu, à Sainte-Catherine, dans le Brésil méridional, par le frère de notre collègue, M. Deyrolle.

V. Genre GEOBIUS, Dejean (2).

Nous n'avons rien de nouveau à faire connaître sur ce genre, qui est très rare dans les collections, et qui se rat-

(1) Peut-être de κόπτω, couper, à cause de l'espèce de découpeure du corselet.

(2) γῆ, terre; βίω, vie, qui vit à terre.

tache bien aux Panagées par la petite dimension de la tête et la saillie des yeux. Nous remarquons seulement que dans le petit nombre d'individus que M. Dejean a eus sous les yeux, il n'a pu constater aucune dilatation aux tarsi antérieurs, et il serait très possible que dans ce genre, comme dans les *Brachygnathus* et les *Isotarsus*, les tarsi fussent semblables dans les deux sexes. Nous ne connaissons d'autre espèce que le *Geobius pubescens*, décrit par M. Dejean, t. 5, p. 606.

VI. Genre LORICERA, Latreille (1).

C'est surtout à la forme des parties internes de la bouche, à celle de la languette soudée aux paraglosses, que ce genre doit d'être rapproché des *Panagæus*, avec lesquels il a peu de ressemblance. Mais ce qui le caractérise d'une manière toute particulière, c'est la forme de ses antennes, non pas à cause des longs poils dont elles sont hérissées, mais à cause de la dimension des articles, dont le premier est remarquablement long, les quatre suivants courts, égaux entre eux, et presque moniliformes, après quoi les six derniers reprennent une disposition allongée et filiforme. Rappelons ici que dans ce genre les palpes ne sont nullement sécuriformes, et que le mâle a les trois premiers articles des tarsi antérieurs dilatés.

Nous possédons une seconde espèce de ce genre, la *Loricera decempunctata*, Eschsch. (*Zool. Atlas*) (2), recueillie à Sitka, sur la côte nord-ouest de l'Amérique. Elle est plus noire que la *pilicornis*, et elle a cinq points enfoncés sur chaque élytre.

(1) Etymologie inconnue.

(2) Voy. Erichs. *Kæf. der Mark Brandenburg*, I. p. 20.

SECOND GROUPE.

CHLÆNIDES.

Quand on retire des *Patellinanes*, les *Panagètes*, dont nous venons de parler, les *Licinides*, remarquables par l'absence de dent dans l'échancrure du menton, et les *Oodites*, que leur forme ovalaire fait reconnaître au premier coup d'œil; tout ce qui reste compose, dans notre classement, le groupe des *Chlænides*, groupe peu homogène, réunissant des genres un peu disparates, et difficile, par cela même, à bien caractériser. Néanmoins, comme il suffit pour l'analyse de le séparer des *Oodites* qui sont toujours glabres, et qui ont toujours la dent du menton simple, on peut dire que les *Chlænides* en général sont pubescents et ont la dent du menton bifide, en observant que, dans l'état actuel des découvertes, le peu d'espèces véritablement glabres ont la dent du menton bifide, et que réciproquement les espèces peu nombreuses à dent simple, sont toutes plus ou moins pubescentes. Parmi ces dernières, si quelques-unes paraissent glabres, c'est qu'elles ont perdu, par le frottement ou par le séjour dans l'alcool, la pubescence qui leur est naturelle. Ajoutons que presque tous les *Chlænides* ont le corselet plus étroit que les élytres à la base, tandis que chez les *Oodites*, à une seule exception près, le corselet à la base est aussi large que la base des élytres (1).

(1) Il eût été beaucoup plus commode, à l'exemple de M. Dejean, de ne distinguer les *Oodites* des *Chlænides* que par la forme du corselet, aussi large que les élytres chez les premiers, et moins large chez les autres; mais cette distinction, bonne pour la grande majorité des espèces, est insuffisante pour quelques autres, notamment pour le *Chlænium nitidulus*, Dej., que nous avons fait passer parmi les *Oodites*, et aussi pour certains genres nouveaux, voisins des *Epomis*, qui ont le corselet aussi large que les élytres à la base.

La forme de la dent du menton varie beaucoup parmi les *Chlænides*. Dans un petit nombre de genres elle est simple, dans le plus grand nombre elle est bifide, ou bien elle est creuse au milieu et relevée sur les bords, ce qui, sous certains aspects, la fait paraître bifide, sans qu'elle le soit réellement. Cette différence dans la forme du menton est tout à fait indépendante du facies de l'insecte, et comme ce facies a été notre principal guide dans la collocation des genres d'un même groupe, on comprendra pourquoi notre ordre de classement ne coïncide pas toujours rigoureusement avec celui qui résulte de l'analyse.

On sera peut-être étonné du nombre de genres nouveaux que nous avons introduits dans ce groupe, mais la forme des palpes une fois admise comme caractère générique, il était difficile qu'il en fût autrement. Ne pouvant laisser dans le genre *Chlænium* aucune espèce à dent du menton simple, ni à palpes sécuriformes, il a fallu en retirer toutes celles qui présentaient plus ou moins ces caractères, et que M. Dejean, moins scrupuleux, avait cru pouvoir y laisser. C'est ainsi que les *Chlænium eximium*, *sex-maculatum*, *quadripustulatum*, *tomentosum* et *gibbosum* sont devenus les types des genres *Hoplogenus*, *Omalotrichus*, *Aleptocerus*, *Eurydactylus* et *Dercylus*. Le genre *Epomis*, tel que l'avait composé M. Dejean, nous a paru aussi réunir des espèces par trop disparates, et en formant à ses dépens les genres *Tomochilus* et *Æacus*, nous n'avons laissé parmi les *Epomis* que des espèces parfaitement homogènes. La forme écourtée des antennes, combinée avec un facies particulier, nous a procuré les genres américains *Glyptoderus* et *Asporinus* (*Asporina* Castelnau). Enfin, la collection du nord de l'Inde, résultat des recherches du docteur Bacon, nous a obligé de créer trois genres nouveaux : *Rhopalopalpus*, *Amblygenius* et *Barymorphus*,

pour des espèces qui ne trouvaient place dans aucun des autres genres. C'est ainsi que nous sommes arrivé à diviser le groupe des *Chlænides* en dix-huit genres, au lieu de six qui figuraient au catalogue de M. Dejean.

Pour nous éloigner le moins possible de l'ordre de ce catalogue, nous commençons la série des *Chlænides* par le genre *Callistus*, bien qu'il ne vienne qu'en sixième rang dans notre tableau analytique.

VII. Genre CALLISTUS Bonelli (1).

Nous n'avons rien de nouveau à dire sur les caractères de ce genre, parfaitement décrit par M. Dejean, et par les auteurs qui en ont parlé après lui. Nous ferons seulement observer que le *C. tripustulatus*, Dej., du Sénégal, ne peut pas rester dans ce genre. Cet insecte doit être réuni à notre premier groupe du genre *Chlænius*, en compagnie du *juvundus* et de quelques autres espèces du Sénégal et de l'Inde, avec lesquels il forme une coupe très naturelle. Il est vrai de dire que ses palpes ont les plus grands rapports avec ceux des *Callistus*, et qu'ils sont plus acuminés que dans les espèces à côté desquelles nous le plaçons; mais la dent du menton, examinée avec attention, n'est pas simple, et ne permet pas de maintenir cette espèce dans un genre dont elle se trouve exclue, en outre, par son facies. Malgré ce retranchement, notre collection contient encore trois espèces de ce joli petit genre.

CALLISTUS	{	Lunatus <i>Fab.</i>	<i>Europa.</i>
		Var <i>Gratiosus</i> (<i>Mannerh.</i>)	<i>Persia occid.</i>
		Quinque-maculatus <i>nobis</i> ,	<i>Guin. Lusit.</i>
		Coarctatus <i>nobis</i> ,	<i>India bor.</i>

(1) κάλλιστός, très beau.

Le *Callistus quinque-maculatus*, découvert par M. Boscandé, sera publié prochainement. Quant au *C. coarctatus*, en voici la description sommaire. Il est plus petit et surtout plus étroit que le *lunatus*. La tête est lisse, d'un noir bleuâtre, le corselet rouge, les élytres noires, avec une grande tache rouge au milieu de la base, et sur chaque élytre deux bandes étroites, jaunâtres : l'une vers le premier quart, l'autre vers le troisième quart de la longueur; les pattes d'un jaune pâle, avec les genoux noirâtres. Nous avons vu au Musée de Paris une quatrième espèce de ce genre, recueillie au cap de Bonne-Espérance.

M. Dejean, postérieurement à l'impression de son catalogue, avait intercalé dans sa collection une espèce de la Perse occidentale, sous le nom de *gratiosus*, Mannerheim, et depuis peu, M. de Chaudoir nous a envoyé la même espèce sous le même nom. Nous ne pensons pas qu'on puisse voir dans cet insecte autre chose qu'une très légère variété du *C. lunatus*, dans laquelle les taches noires du bout des élytres, au lieu de se réunir sur la suture, sont séparées par un intervalle jaune, et forment chacune une petite tache noire arrondie. Cette variété, au surplus, n'est pas particulière à la Perse : la collection Dejean contient, parmi les *C. lunatus*, deux exemplaires du Portugal qui sont absolument dans le même cas.

VIII. Genre OCYDROMUS (Dejean, cat.) nobis (1).

Ce genre, introduit par M. Dejean dans son dernier catalogue, n'a pas été décrit par lui, et il n'est pas à notre connaissance que personne depuis se soit chargé de le décrire. Les *Ocydromus* sont des insectes très voisins des

(1) ὠκύδρομος, vif à la course.

Vertagus ; ils s'en distinguent néanmoins sous le rapport du facies, par la forme moins étroite et moins cylindrique du corselet, et par celle des élytres, qui sont plus plates et plus parallèles. Il serait même difficile de signaler d'autres différences génériques, si on n'avait sous les yeux que des femelles. Mais l'acquisition que nous avons faite d'un mâle, dans les récoltes de M. Bocandé, nous a permis de reconnaître un caractère fort curieux, et qui justifie la séparation, opérée par M. Dejean, entre deux genres aussi voisins. Dans les *Vertagus*, comme l'a dit M. Dejean, le dernier article des palpes maxillaires est fortement sécuriforme : dans les *Ocydromus* ♂ il est cul-triforme, c'est-à-dire qu'il a la forme d'une lame de couteau, et, ce qu'il y a de plus singulier, c'est que ce dernier article est placé à rebours : nous voulons dire que le côté du tranchant est tourné en dehors, et qu'en supposant les deux palpes rapprochés l'un de l'autre, ce seraient les dos qui se trouveraient en contact. Les palpes labiaux (toujours du mâle) offrent un phénomène analogue. Ordinairement dans les palpes qu'on est convenu d'appeler sécuriformes, sur trois côtés, il y en a deux, externes, qui présentent une arrête vive, le troisième, qui correspond au tranchant de la hache, et que nous appellerons interne, est ouvert dans son épaisseur, et on peut supposer que c'est par cette ouverture que les sensations, quelles qu'elles soient, parviennent à l'insecte ; en un mot, c'est par ce côté qu'il doit nécessairement palper les objets. Qu'arrive-t-il dans l'*Ocydromus* ♂ ? Les palpes labiaux ont la forme d'une hache allongée, mais le côté qui est ordinairement ouvert présente une arrête très vive, et c'est le côté le plus extérieur qui est ouvert et qui devient le siège des sensations de l'insecte. La femelle ne présente aucune de ces anoma-

lies (1). Ses palpes maxillaires sont terminés par un article subcylindrique un peu élargi vers le sommet et tronqué carrément; ses palpes labiaux sont fortement sécuriformes, mais conformés comme à l'ordinaire, c'est-à-dire ouverts à leur côté interne. La lèvre supérieure est courte et coupée carrément dans les deux sexes. Le menton est comme trilobé, la dent de l'échancrure avançant presque au niveau des côtés; cette dent est simple comme dans les *Vertagus*. Les antennes filiformes, mais épaisses et peu atténuées à l'extrémité, sont très longues, et tous les articles, à partir du second exclusivement, sont égaux en longueur. Les tarsi antérieurs du mâle sont très fortement dilatés, et garnis de poils très fins aux trois premiers articles.

Les dernières espèces découvertes de M. Bocandé ont considérablement enrichi ce nouveau genre, dont nous possédons aujourd'hui quatre espèces.

OCYDROMUS Reichei (*Dej. cat.*), *Pr. bon. spei.*
 Discicollis nobis, *Guinea Lusit.*
 Deyrollei nobis, *id.*
 Striatopunctatus nobis, *id.*

Les trois dernières espèces sont d'un bleu-verdâtre, avec une tache jaune arrondie vers l'extrémité de chaque élytre. L'*Ocydromus Reichei* est d'un bleu moins vert, et ses élytres sont sans tache.

(1) Nous devons convenir d'une chose : c'est que nous n'avons pas pu comparer mâle et femelle d'une même espèce, et c'est sous toutes réserves que nous généralisons les caractères observés sur un seul mâle d'une espèce, et sur trois femelles d'espèces différentes.

IX. Genre VERTAGUS Dejean (1).

Aux caractères de ce genre, donnés par M. Dejean (T. V, p. 608), nous ajouterons que les palpes ne sont pas semblables dans les deux sexes. Dans le mâle, le dernier article des maxillaires et des labiaux est fortement sécuriforme; dans la femelle, le dernier article des labiaux peut encore être considéré comme sécuriforme, mais le dernier article des maxillaires est linéaire, un peu plus large au sommet qu'à la base, et coupé obliquement à son extrémité. Nous ferons remarquer en outre, dans les antennes, la longueur relative du troisième article, qui est à peine aussi long que les articles suivants. Ce caractère qui existe aussi chez les *Ocydromus*, isole ces deux genres de tous les autres *Chlænides* à dent du menton simple, chez lesquels le troisième article des antennes est invariablement plus long que les suivants. Nous ne possédons, dans ce genre, que les deux espèces inscrites au catalogue Dejean.

VERTAGUS *Schonherri* Dej. *Sierra leone*.
Buquetii Dej. *Sénégal*.

Ce dernier a été recueilli par M. Bocandé en assez grand nombre, pour que nous ayons pu, par la comparaison des deux sexes, combler la lacune qui existait dans la description générique de M. Dejean.

X. Genre OMALOTRICHUS nobis (2).

Le type de ce genre est le *Chlænium sexmaculatus* Dej. Ses caractères sont, à peu de chose près, ceux du genre *Chlæ-*

(1) En latin, chien de chasse, Levrier.

(2) ὀμαλός, régulier; τρίχην, poils: à cause de la villosité régulière des élytres.

nus; seulement, les palpes sont différents; les articles sont moins allongés, plus robustes, et le dernier, tant des labiaux que des maxillaires, est légèrement sécuriforme dans les deux sexes. La dent du menton, sans être précisément bifide, est creuse au milieu, et relevée sur les bords: la lèvre supérieure allongée, est coupée carrément: les antennes filiformes, sont au moins aussi longues que la moitié du corps, avec le troisième article plus long que les suivants. Les tarsi du mâle très fortement dilatés aux trois premiers articles, ont une forme à peu près carrée, et sont garnis en dessous d'une brosse très épaisse. La forme des palpes rapproche ce genre des *Epomis*, mais il s'en éloigne par son corselet régulièrement arrondi sur les côtés, et par ses élytres qui sont convexes et allongées. Ajoutons qu'elles présentent une villosité toute particulière, qui consiste en poils raides, disposés régulièrement en deux rangées sur chaque côté. Ces caractères réunis forment un ensemble qui ne permet pas de laisser cette espèce et ses analogues parmi les *Chlœnius*, ni de les ranger parmi les *Epomis*. Nous en avons donc fait un genre distinct, que nous rapprochons des *Vertagus*, à cause de leur forme svelte, étroite et allongée.

Ce genre se compose pour nous des trois espèces suivantes :

- OMALOTRICHUS *Sexmaculatus* Dej., Sénégal.
 Vertagoides nobis, Guin. Lusit.
 Panagæoides (Reiche), India orient.

L'*Omalotrichus vertagoides* est une charmante espèce que nous avons classée d'abord parmi les *Vertagus*, dont elle a le facies, mais dont elle s'éloigne par la forme des antennes et par celle de la dent du menton. Quant au

panagæoides, nous n'en possédons qu'un individu sans tête, que nous avons trouvé dans la collection de M. Reiche. C'est un insecte orné de quatre belles taches jaunes, comme les *Panagées*, mais présentant sur les élytres, comme les *Omalotrichus*, une villosité courte, raide et régulièrement implantée, qui nous a décidé à le placer dans ce genre, bien que la forme élargie du corselet le rapproche aussi du genre suivant.

XI. Genre BARYMORPHUS nobis (1).

Nous avons établi ce genre sur deux espèces de l'Inde, très voisines l'une de l'autre, qui présentent les caractères suivants : Dernier article des palpes labiaux et maxillaires aplati et triangulaire. Dent du menton très convexe à la base, non précisément bifide, mais creusée dans le sens de sa longueur, et paraissant au premier coup d'œil bifide, tandis qu'en réalité son extrémité, cachée au fond de la bouche, est simplement arrondie. Labre très large, non échancré, coupé carrément. Mandibules larges, peu avancées. Yeux médiocrement saillants. Antennes peu allongées, ne dépassant guère la base du corselet; les articles, à partir du cinquième, plus plats et plus larges que dans aucun genre du même groupe. Corselet arrondi, sans angles postérieurs sensibles, fortement transversal. Elytres larges, un peu convexes. Les trois premiers articles des tarses antérieurs du mâle fortement dilatés, le deuxième évidemment transversal.

Nous aurions pu, en ne tenant compte que des palpes, rapprocher ce genre des *Epomis*, nous avons préféré, à cause de son corselet arrondi, le placer à la suite de notre

(1) βαρύς, épais; μόρφη, forme.

genre *Omalotrichus*, qui offre aussi ce caractère, mais dont il se distingue à la première vue par la forme de ses antennes et par l'ensemble du facies.

Nous possédons deux espèces de ce genre :

BARYMORPHUS *Planicornis* (*nobis*), *Malabar*.

Concinnus (*nobis*), *Decan*.

La première espèce, recueillie au Malabar, provient de la collection de M. Reiche, qui l'avait reçue d'Angleterre. Elle est noire avec une grande tache jaune-orangé, transversale au premier tiers de chaque élytre, dont les stries n'offrent aucune ponctuation apparente ; l'autre est du Decan, et nous a été vendue par M. Steven qui en avait plusieurs exemplaires. Elle a comme la précédente deux taches jaunes semblablement placées, mais elle est d'un tiers plus petite, les taches sont moins larges, et les stries des élytres sont distinctement ponctuées. Elles existent probablement l'une et l'autre, sous d'autres noms, dans les collections d'Angleterre.

XII. Genre ALEPTOCERUS *nobis* (1).

En voyant l'insecte qui forme le type de ce genre, le *Chlænius quadripustulatus*, Sch. (et non pas *quadripunctatus*, comme on l'a imprimé par erreur au catalogue de M. Dejean), on s'étonne que l'auteur du species l'ait maintenu parmi les *Chlænius*, et ne lui ait pas cherché une autre place. En effet, parmi tous les *Chlænius* à taches jaunes, nous n'en connaissons pas un seul ayant le corselet aussi large, et en même temps d'un noir mat, aussi peu métallique. Frappé de cette dissemblance de facies,

(1) à privatif λεπτος, mince ; κέρασ, corne, à cause de la forme des antennes.

nous avons examiné l'insecte de plus près, et nous avons reconnu que les palpes labiaux du mâle n'étaient pas cylindriques, mais que leur dernier article était légèrement cambré, et en même temps sensiblement dilaté à l'extrémité. Nous avons reconnu, en outre, que la dent du menton n'était pas bifide, mais très légèrement creusée à son extrémité. Ces considérations, jointes à la singularité du facies, nous ont décidé à faire un genre à part de cet insecte. Sous les autres rapports, il s'éloigne peu des *Chlænius*. Le labre, coupé carrément, n'est nullement échancré. Les mandibules sont très larges, légèrement arquées et peu avancées. Les antennes, quoique filiformes, ne sont nullement atténuées vers l'extrémité, et conservent la même grosseur d'un bout à l'autre. Les tarses antérieurs du mâle ont le premier article plus large que le second, et sub-quadrangulaire, c'est-à-dire en carré aussi long que large, et arrondi seulement du côté de la base, à la différence des genres voisins qui ont le premier article sub-triangulaire, et moins large ou pas plus large que le second.

XIII. Genre HOPLOGENIUS nobis (1).

M. Dejean, après avoir décrit (*Species*, vol. V, p. 612) l'insecte qui forme le type de ce genre, le *Chlænius eximius*, du Sénégal, termine en disant : « Je ne suis pas bien certain » que cette espèce appartienne à ce genre. » Avant d'avoir lu cette réflexion de l'auteur du *Species*, nous avons déjà séparé cette espèce des *Chlænius*, en nous appuyant sur les caractères suivants, parmi lesquels on doit remarquer la simplicité de la dent du menton et l'échancrure du chaperon :

(1) ὄπλον, arme ; γένος, menton : qui a le menton armé.

Palpes très grêles, le dernier article des maxillaires sub-cylindrique, des labiaux très légèrement triangulaire (au moins dans la femelle, seul sexe que nous possédions). Dent de l'échancrure du menton simple, très avancée et très aiguë. Mandibules médiocrement larges, peu aiguës. Labre allongé, échancré anguleusement. Chaperon profondément échancré carrément, et laissant à nu l'épistome qui est jaune comme le labre, et de même consistance. Antennes filiformes, de longueur ordinaire, à deuxième article très court, ayant à peine le quart de la longueur du troisième. Corselet très plat, très arrondi sur les côtés et aux angles postérieurs, échancré antérieurement et postérieurement. Elytres sub-ovales, peu convexes. Nous ne pouvons rien dire des tarsi antérieurs du mâle, que nous ne connaissons pas, quoique nous possédions quatre individus de cette intéressante espèce.

XIV. Genre CHLÆNIUS Bonelli (1).

Nous voici enfin arrivé au genre de cette tribu, le plus nombreux en espèces, et par cela même le plus important à classer d'une manière claire et méthodique. Nous rappellerons d'abord les caractères essentiels qui distinguent ce genre de tous ceux qui en ont été successivement détachés. 1° Dent du menton, non pas seulement creusée en cuiller, mais distinctement bifide. 2° Palpes, tant labiaux que maxillaires, à dernier article plus ou moins allongé, sub-cylindrique, coupé carrément à l'extrémité. 3° Labre coupé carrément dans cent quatre-vingt-six espèces, plus ou moins échancré dans quatorze espèces seulement, que nous avons réunies dans un même groupe, mais dont nous

(1) χλαῖνα, robe, manteau.

n'avons pas voulu faire un genre distinct, parce que ce caractère n'est pas accompagné d'un facies qui soit commun à toutes ces espèces. 4° Chaperon sans échancrure. 5° Antennes allongées, dépassant généralement la base du corselet, essentiellement filiformes, depuis un bout jusqu'à l'autre. Ces caractères une fois fixés, on voit que nous avons dû retirer du genre *Chlœnius* tout ce qui avait la dent du menton simple ou creusée en cuiller, tout ce qui avait les palpes plus ou moins sécuriformes, tout ce qui avait le chaperon échancré, ou des antennes courtes et sub-moniliformes. Tous ces retranchements opérés, il nous est resté deux cents espèces très différentes de taille, de forme, de dessin. Les élytres tantôt brillantes, tantôt ternes, avec ou sans ponctuation, avec ou sans côtes, avec ou sans pubescence, avec ou sans taches, des corselets tantôt arrondis, tantôt carrés, tantôt parallèles, tantôt rétrécis à la base. Nous avons dû débrouiller tout cela, et il faut en convenir, nous n'avons pas eu beaucoup de peine, la nature, si souvent rebelle, s'étant prêtée cette fois de très bonne grâce à la formation des groupes.

Nous allons tracer, sous forme analytique, le classement de ces groupes, mais nous ne donnerons pas toujours au bas de la page, comme pour les *Isotarsus*, la description sommaire des espèces nouvelles ou inédites. Ce travail qui embrasserait plus de cinquante espèces, dépasserait beaucoup les limites que nous nous sommes tracées, et n'offrirait qu'un résultat extrêmement imparfait, à cause de la difficulté de distinguer convenablement, dans une diagnose de quelques lignes, des espèces aussi voisines entre elles, que celles qui encombrent le genre *Chlœnius*. Nous citerons, comme décrites par nous, toutes celles de la Guinée portugaise, découvertes par M. Bocandé, attendu que

notre mémoire spécial sur ces insectes, qui comprend une vingtaine de *Chlœnius*, est presque terminé, et paraîtra d'ici peu de temps dans la *Revue de Zoologie*.

Nous suivons l'exemple de M. Dejean, en plaçant en tête du genre *Chlœnius* les petites espèces à corselet bordé de jaune, à cause de leur analogie de facies avec le genre qui précède.

PREMIÈRE DIVISION.

Elytres à taches jaunes.

- A Elytres striées, à côtes peu élevées, mais toujours distinctes.
- 1^{er} GROUPE.
- B Corselet jaune, ou bordé de jaune. *Jucundus Dej.* *Senegal.*
(Palpes grêles et allongés). *Venustulus Dej.* id.
Tripustulatus Dej. (Calistus). id.
Trinotatus (nobis). *India bor.*
Monogrammus (nobis). id.
- BB Corselet sans aucune coloration jaune.
- 2^e GROUPE.
- C Espèces ayant plus d'une tache sur chaque élytre.
- a Elytres ayant outre les taches une bordure jaune.
- b Elytres ternes, abondamment pubescentes. *Quadrinotatus Dej.* *Senegal.*

		<i>Transversalis Dej.</i>	<i>Senegal.</i>
		{ <i>Humeralis (nobis).</i> (1)	id.
		{ <i>Buquetii (Dej. cat.).</i>	id.
		<i>Notabilis nobis.</i>	<i>Guinea Lusit.</i>
		<i>Cruciatus Dej.</i>	<i>Senegal.</i>
<i>bb</i>	Elytres assez brillantes, peu pubescentes.	<i>Dussaultii Dufour, Dej.</i>	id.
		<i>Fulvosignatus Reiche.</i>	
		(<i>Voy. en Abyssinie,</i>	
		<i>p. 265.</i>)	<i>Abyssinia.</i>
		<i>Maculatus Dej.</i>	<i>India or.</i>
<i>aa</i>	Elytres avec taches, sans bordure.		
<i>c</i>	Taches nettes.	<i>Diffinis (Reiche).</i> (2)	id.
<i>cc</i>	Taches déchiquetées.	<i>Gonioderus nobis.</i> (3)	<i>Guinea Lusit.</i>
		<i>Obesus nobis.</i>	id.
<i>CC</i>	Espèces n'ayant qu'une tache sur chaque élytre.		
	3 ^e GROUPE.		
<i>D</i>	Tache isolée, non prolongée postérieurement le long du bord apical.		
<i>a</i>	Tache située près de la suture.	<i>Zygommatum nobis.</i>	<i>Guinea Lusit.</i>

(1) Nous avons changé le nom inédit de *Buquetii* à cause du *Vertagus Buquetii*, espèce décrite, qui fait partie du groupe des *Chlænides*.

(2) Espèce très distincte : corselet cuivré, élytres d'un vert foncé. ternes, une large tache au milieu, près du bord externe, une autre apicale assez large ; les pattes entièrement jaunes. Taille un peu au-dessus de celle du *transversalis*.

(3) Espèce remarquable par son corselet en losange, et par l'aplatissement des antennes, à partir du troisième article. Les petites taches sont susceptibles de disparaître entièrement, de manière à laisser les élytres complètement noires.

- aa* Tache située plus près du bord latéral que de la suture.
- b* Afrique. { *Oculatus Fab.* *Guinea.*
 { *Myops Dej.* *Senegal.*
Aulicus nobis. *Guin. Lusit.*
Cæcus Dej. *Senegal.*
Venator nobis. *Guin. Lusit.*
Complicatus nobis. *id.*
Bioculatus (Reiche). *Senegal.*
Assecla nobis. *Guin. Lusit.*
Boisduvalii Dej. *Senegal.*
Bisignatus Dej. *Ile de France.*
- bb* Inde orientale, etc. *Neelgheriensis (Guer.).* *India or.*
Biguttatus (Reiche). *Coromandel.*
Bimaculatus Dej. *Java.*
Binotatus Dej. *id.*
Vulneratus Dej. *India or.*
- 4^e GROUPE.
- DD Tache prolongée postérieurement le long du bord apical.
- a* Afrique. *Virgula nobis.* *Guin. Lusit.*
Glabricollis Dej. *Senegal.*
Sagittarius Dej. *id.*
Conformis Dej. *id.*
- aa* Inde orientale, etc. *Schœnherri Dej.* *India or.*
Posticatus (Reiche). *Coromandel.*
Hamatus Eschsch., Dej. *Iles Philipp.*
Parallelus Dej. *India or.*
- 5^e GROUPE.
- AA Elytres sans apparence de côtes : les stries n'étant indiquées que par une suite de points très fins. *Brunetii (Buquet) nob.* *Guin. Lusit.*

DEUXIÈME DIVISION.

Elytres n'ayant qu'une bordure jaune.

E Corselet non cordi-
forme.

F Elytres à côtes assez
élevées, lisses,
non pointillées.

6^e GROUPE.

G Corselet peu allon-
gé, rectangulaire.

<i>Subsulcatus Dej.</i>	<i>Senegal.</i>
<i>Cinctus Herbst, Dej.</i>	<i>India or.</i>
<i>Rufomarginatus Dej.</i>	<i>Senegal.</i>

7^e GROUPE.

GG Corselet oblong,
quelquefois sub-
cordiforme.

<i>Sellatus Dej.</i>	<i>Seneg. Super.</i>
<i>Marginatus Dej.</i>	<i>India. or.</i>
<i>Javanus Dej.</i>	<i>Java.</i>
<i>Limbatus Dej.</i>	<i>India. or.</i>
<i>Nitidicollis Dej.</i>	<i>id.</i>
<i>Cylindricollis Dej.</i>	<i>Pr. b. spei.</i>
<i>Dorsalis Dej.</i>	<i>Senegal.</i>
<i>Denticulatus Dej.</i>	<i>id.</i>
<i>Sulcipennis Dej.</i>	<i>Nubia.</i>
<i>Melancholicus nobis.</i>	<i>Guin. Lusit.</i>
<i>Anthracoderus nobis.</i>	<i>id.</i>
<i>Owas (nobis).</i>	<i>Madagascar.</i>
<i>Arcuatus (Klug.</i>	<i>id.</i>
<i>Tenuicollis Dej. (1)</i>	<i>Pr. b. spei.</i>
<i>Angustatus Dej.</i>	<i>Senegal.</i>

FF Elytres à côtes pla-
tes, ternes, poin-
tillées.

(1) La bordure de cette espèce n'est pas visible en dessus, mais elle existe sous le bord latéral des élytres.

8^e GROUPE.

H	Grande taille.	Braminus (<i>nobis</i>).	India or.
		Chalcothorax Wied.,	
		Dej.	id.
		Senegalensis Dej.	Senegal.
		Borgiæ Dej.	Sicilia.
		Velutinus Duft., Dej.	Europa.
		Festivus Fabr., Dej.	id.

9^e GROUPE.

HH	Moyenne et petite taille.		
a	Corselet à ponctua- tion fine et peu serrée.		
b	Elytres entièrement bordées de jaune.		
c	Corselet carré.	Agrorum Oliv. Dej.	Europa.
cc	Corselet légè- rement bisinué sur les côtés.	Extensus Hummel.,	
		Dej.	Sibiria.
		Vestitus Fabr., Dej.	Europa.
		Madagascariensis (Du- pont).	Madagascar.
		{ Amictus Illig., Dej.	Pr. b. spei.
		{ Limbatus Wied.	id.
	Sinuatus Dej.	India. or.	
ccc	Corselet arrondi sur les côtés.	Cincticollis (<i>nobis</i>).	Madagascar.
		Submarginatus (<i>nobis</i>).	India. bor.
		Impressicollis (<i>nobis</i>).	id.
		Placidus (<i>nobis</i>).	Senegal.
		Marginellus Dej.	id.
bb	Elytres n'ayant que l'extrémité bordée de jaune.	Sinensis (<i>nobis</i>).	Chine.
		Terminatus Dej.	Russ. merid.
		Lunatus Dej.	Insula Bourb.

aa	Corselet à ponctuation profonde et serrée.	Puncticollis Dej. Sobrinus Dej. Cribricollis Dej. Juvencus Dej.	Ind. or. id. Seneg. super. id.
----	--	--	---

10^e GROUPE.

EE	Corselet cordiforme.		
a	Elytres à côtes lisses.	Spoliatus Fab. Dej. Apicalis Wied., Dej.	Europa merid. India or.
aa	Elytres à côtes pointillées.	Xanthocerus Wied., Dej. Rufithorax Wied. Dej.	id. id.

TROISIÈME DIVISION.

Elytres sans taches ni bordure jaunes.

11^e GROUPE.

J	Labre échancré.		
a	Afrique. (Elytres toujours lisses).	Elongatus nobis. Episcopalis Dej. Colombinus Dej. Sagittatus nobis. Cupreocinctus Reiche. (Voy. en Abyssinie, p. 266.) Lucidicollis nobis. Palpalis nobis. Hemichrysus (Reiche).	Guin. Lusit. Nubia. Senegal. Guin. Lusit. Abyssinia. Guin. Lusit. id. Pr. b. spei.
aa	Inde orientale.		
b	Elytres ternes.	Opacipennis (nobis).	India. bor.
bb	Elytres lisses.	Chlorodius Dej. Signaticollis (nobis). Vividus (nobis).	India or. India bor. id.

- aaa* Amérique boréale
(élytres ternes). *Emarginatus* Say., *Dej. Amer. bor.*
Elegantulus *Dej.* id.
- J** Labre non échan-
cré.
- K** Espèces normales.
- M** Corselet non cordi-
forme (élytres
non parallèles).
- L** Elytres n'ayant pas
les côtes impaires
en saillie.
- 12^e GROUPE.
- N** Elytres glabres.
- a* Non striées. *Lævigatus* *Dej.* *Senegal.*
Lugubris *Dej.* id.
- aa* Striées.
- b* Pattes rouges.
- c* Afrique. *Opulentus* (*Dupont*)
nobis. *Senegal.*
Splendidus *Dej.* id.
Quadricolor *Dej.* *Pr. b. spei.*
Glabratus *Dej.* *Senegal.*
Simplex. *Wied., Dej.* *Pr. b. spei.*
- cc* Asie. *Indus* (*Reiche*). *India or.*
Orientalis *Dej.* id.
Explorator (*nobis*). id.
{ *Dimidiatus* *Chaudoir.* *Persia occid.*
{ *Zablotskyi* (*Mannerh.* id.
- bb* Pattes noires. { *Aterrimus* (*nobis*). *Senegal.*
{ *Bocandei* (*Dej. coll.*) id.
- NN** Elytres pointillées,
plus ou moins
pubescentes.
- O** Espèces non entiè-
rement noires.

13^e GROUPE.

- 1^o Hémisphère oriental, moins l'Europe.
- a Corselet carré postérieurement.
- | | | |
|--|----------------------------------|---------------------|
| | <i>Meticulosus nobis.</i> | <i>Guin. Lusit.</i> |
| | <i>Morosus nobis.</i> | id. |
| | { <i>Dichrous Wiedem.</i> | <i>Pr. b. spei.</i> |
| | { <i>Corvinus (Illig., Dej.)</i> | id. |
| | <i>Perplexus Dej.</i> | <i>Senegal.</i> |
- aa Corselet arrondi latéralement.
- b Elytres peu convexes, allongées.
- | | | |
|--|--------------------------------|----------------------|
| | <i>Nitidiceps Dej.</i> | <i>Pr. b. spei.</i> |
| | <i>Goudotii (nobis).</i> | <i>Madagascar.</i> |
| | <i>Atripennis (Reiche).</i> | id. |
| | { <i>Peregrinus (nobis).</i> | <i>Nov. Holland.</i> |
| | { <i>Dejeanii (Gory.)</i> | id. |
| | <i>Australis Dej.</i> | id. |
| | <i>Ophonoides (Fairmaire).</i> | id. |
- bb Elytres assez convexes, courtes.
- | | | |
|--|---------------------------------|-------------------|
| | <i>Obtusus Dej.</i> | <i>Senegal.</i> |
| | <i>Punctatostriatus (nobis)</i> | <i>India bor.</i> |
| | <i>Dispar (nobis).</i> | id. |
| | <i>Agilis (Reiche).</i> | <i>Malabar.</i> |
| | <i>Fugax (nobis).</i> | <i>India bor.</i> |
| | <i>Cursor (nobis).</i> | id. |

14^e GROUPE.

- 2^o Continent américain.
- c Grande taille.
- d Corselet finement pointillé. Elytres veloutées. (Tous des Etats-Unis.)
- | | | |
|--|--------------------------------|-------------------|
| | <i>Rufilabris Dej.</i> | <i>Amer. bor.</i> |
| | <i>Fuscicornis Dej.</i> | id. |
| | { <i>Laticollis Say., Dej.</i> | id. |
| | { <i>Rufipes Dej.</i> | id. |
| | <i>Indutus (Reiche).</i> | id. |

	Cobaltinus Dej.	Amer. bor.
	Patruelis Dej.	id.
	Sericeus Forster., Dej.	id.
	Confusus Dej.	id.
	Prasinus Dej.	id.
dd	Corselet grossièrement ponctué. Elytres peu tomenteuses. (Amérique du Sud).	
	Cayennensis Dej.	Cayenna.
	Æquinoctialis (nobis).	Nov. Grenada.
	{ Audouinii (nobis). (1)	Plata.
	{ Juvencus (Audouin.	id.
cc	Petite taille.	
e	Corselet terne, très pointillé.	
	Tricolor Dej.	Amer. bor.
	Nemoralis Say., Dej.	id.
	Aureliensis (nobis).	New. Orléans.
	Chalybeipennis (nobis).	Mexico.
	Vicinus Dej.	Amer. bor.
	Obscuripennis (Reiche).	id.
	Viridanus Dej.	id.
	Amænus Dej.	id.
	Feisthamelii (nobis).	id.
ee	Corselet lisse, peu ponctué, (la plupart du Mexique).	
f	Pattes ferrugineuses.	
	{ Nigripennis (Chevrolat. Mexico.	
	{ Obscuripennis (Dej. cat.).	id.
	Chevrolatii (Dej. cat.).	id.
	Melanarius Dej.	id.
	Viridiceps (Reiche).	New. Orleans.

(1) M. Dejean ne s'était pas aperçu, en admettant cette espèce dans sa collection et dans son catalogue, sous le nom de *juvencus* Audouin, qu'il avait décrit et catalogué sous ce même nom, une autre espèce du Sénégal. Nous avons dû remédier à cette inattention en donnant à l'espèce de la Plata le nom du savant professeur auquel M. Dejean en était redevable.

- ff* Pattes noires. *Violaceus* (*Chevrolat. Mexico.*
Asperulus (*Ménétries. California.*
- 15° GROUPE.
- 3° Europe, y compris l'Algérie et la Sibérie.
- g* Grande taille. *Æratus* (*Schænherr. Barbaria.*
Pallipes Gebler., Dej. Sibiria.
- gg* Petite taille. *Schrankii Duft., Dej. Europa.*
Dives Dej. Hispania.
Nigripes Dej. Gall. merid.
Chrysothorax (*Steven. Russ. merid.*
Nigricornis Fab., Dej. Europa.
Melanocornis Dej. id.
Tibialis Dej. id.
- 16° GROUPE.
- OO Espèces entièrement noires. *Exaratus* (*Leconte. Amer. bor.*
Sulcicollis Payk. Dej. Europa.
Pubescens (*Menétries. Persia bor.*
Holosericeus Fab. Dej. Europa.
- 17° GROUPE.
- M Les côtes impaires en saillie, réelle ou apparente. *Cœlatus Weber., Dej. Europa bor.*
Greyanus *White. (Voy. cap. Grey., p. 458.) Nov. Holland.*
Quadrisulcatus (*Illig., Sturm, Dej. Europa bor.*
- 18° GROUPE.
- LL Corselet cordiforme. (Elytres allongées, sub-parallèles).
- a* Elytres non pointillées. *Optabilis* (*nobis.* *India bor.*
Sollicitus nobis. Guinea Lusit.
Cæruleus (*Steven. Dej. Russia merid.*

aa Elytres pointillées.

1° Inde.	Latro (<i>nobis</i>).	India bor.
	Prædator (<i>nobis</i>).	id.
	Fur. (<i>nobis</i>).	id.
2° Amérique.	Vorax (<i>nobis</i>).	Nov. Grenada.
	Lecontei Dej.	Amer. bor.
	Leucoscelis (<i>Chevrolat</i>).	Mexico.
	Chlorophanus Dej.	Amer. bor.
	Brasiliensis Dej.	Brasilia.
	Viridicollis (<i>Reiche</i>).	Colombia.
	Breviusculus (<i>nobis</i>).	Peruvio.
	Oblongus Dej.	Buenos-Ayres.
3° Europe, y compris Ténériffe.		
b Pattes rouges.	Canariensis Dej.	Teneriffe.
	Exutus (<i>Friwaldsky</i>).	Insula Creta.
	Flavipes (<i>Ménétries</i>).	Russ. merid.
	Chrysocephalus Rossi, Dej.	Europ. merid.
	Æneocephalus Dej.	Russ. merid.
	Gracilis Dej.	Peloponnèse.
	{ Virens (<i>Rambur</i>).	Hispania.
	{ Cyaneus (<i>Brullé</i>).	Barbaria.
	Azureus Dej.	Hisp. merid.
	Cyanellus (<i>Helper</i>).	Syria.
	Infantulus (<i>nobis</i>).	Hisp. merid.
bb Pattes noires.	Stevenii Schh., Dej.	Russ. merid.
	Gotschedii (<i>Ménétries</i>).	id.

19° GROUPE.

- KK Espèces anormales
par leur taille
élevée et en même
temps par la sail-
lie de toutes les
côtes des élytres.
- a Ponctuation imper-
ceptible au fond
des stries.

Nigritus Dej. Senegal.

aa Punctuation dis-		
tincte.	Femoratus Dej.	Java.
	Costatus (Buquet.	id.
Total des espèces de notre collection. 200.		

Les espèces qui composent le dernier groupe, nous paraissent déplacées parmi les *Chlænius*. Leur facies demanderait qu'on créât pour elles deux nouveaux genres, un pour le *Chlænius nigritus*, insecte atteignant 37 millimètres de longueur, entièrement noir, sans pubescence, ni reflets métalliques d'aucune sorte, l'autre pour les deux espèces de Java, longues de 20 à 24 millimètres, à élytres noires, à corselet d'un vert métallique, et remarquables par la saillie de toutes les côtes des élytres. Mais nous avons eu beau retourner ces insectes dans tous les sens, examiner leurs palpes, leur menton, leur labre, leurs antennes et leurs tarse, nous n'avons rien trouvé qui ne convienne parfaitement au genre *Chlænius*, et notre unique ressource a été de les placer à la fin du genre, comme transition, pour arriver aux grandes espèces d'*Eponis*.

Nous terminerons nos observations sur le genre *Chlænius*, en faisant le relevé des espèces du catalogue Dejean, que nous avons retirées soit en les faisant passer dans un autre genre, soit en les éliminant entièrement. Cela se borne à dix espèces, savoir :

D'une part, <i>eximius</i> ,	type de notre genre	<i>Hoplogenus</i> .
<i>sexmaculatus</i> ,	id.	<i>Omalotrichus</i> .
<i>quadripustulatus</i> (1),	id.	<i>Aleptocerus</i> .
<i>Mellyi</i> ,	id.	<i>Asporinus</i> .
<i>anthracinus</i> ,	id.	id.

(1) Cette espèce est celle qui, par erreur, figure au catalogue Dejean sous le nom de *quadripunctatus*. (Voy. l'errata du catalogue, p. 510.)

gibbosus appartient au genre *Dercylus*.
nitidulus, type de notre genre *Hololeius*.
tomentosus, id. *Eurydactylus*.

D'autre part : *myops* Dej. identique avec *oculatus* Fabr.
 et *rufipes* Dej. id. *laticollis* Say.

XV. Genre EPOMIS Bonelli (1).

Le caractère essentiel qui distingue ce genre des *Chlænius*, consiste dans la forme triangulaire du dernier article des palpes, surtout des labiaux. Mais il faut tenir compte aussi du facies, qui permet à première vue de reconnaître ce genre entre tous ceux qui l'avoisinent, surtout depuis que nous l'avons réduit aux espèces verdâtres ou bleuâtres, à bordure jaune autour des élytres, et à corselet plus étroit que les élytres à la base. De ce genre ainsi restreint, nous comptons encore onze espèces, dont voici la liste :

EPOMIS	<i>Cræsus</i> <i>Fab.</i> , <i>Dej.</i>	<i>Senegal.</i>
	<i>Bocandei</i> <i>nobis.</i>	<i>Guin. Lusit.</i>
	<i>Latreillei</i> <i>nobis.</i>	id.
	<i>Circumscriptus</i> <i>Duft.</i> , <i>Dej.</i>	<i>Europa merid.</i>
	<i>Goryi</i> <i>Gray.</i> (<i>Ann. King.</i>) (2)	<i>Senegal.</i>
	<i>Karelinii</i> (<i>Mannerh.</i>) (3)	<i>Persia occid.</i>
	<i>Deplanatus</i> (<i>Reiche.</i>) (4)	<i>Senegal.</i>

(1) *επαμίδης*, mantelet.

(2) Cette espèce ne diffère du *circumscriptus* que par la forme du corselet, plus long et plus dilaté antérieurement.

(3) Espèce non moins voisine du *circumscriptus*, la différence consiste dans la largeur du corselet et des élytres, qui sont aussi plus régulièrement arrondies postérieurement.

(4) Cette magnifique espèce se reconnaît au premier coup d'œil à sa couleur d'un bleu miroitant, aux contours sensiblement cordi-

Duvaucelii Dej.	India or.
Nigricans Wiedem., Dej.	id.
Rugicollis (nobis). (1)	Java.
Dejeanii (Solier, Dej.)	Græcia.

XVI. Genre TOMOCHILUS nobis (2).

Nous avons formé ce genre avec l'*Epomis Westermanni*, espèce inédite du catalogue, dont M. Dejean ne possédait qu'un individu défloré, et dont M. Bocandé a récolté un bon nombre d'exemplaires, d'une parfaite conservation. Cet insecte que M. Dejean n'avait placé parmi les *Epomis* qu'à cause de la forme de ses palpes, a plutôt le facies d'un *Chlænienus* que d'un *Epomis*, mais n'appartient, à notre avis, ni à l'un, ni à l'autre genre. Voici les caractères qui le distinguent :

Le dernier article de tous les palpes du mâle est ce qu'on peut voir de plus sécuriforme, dans toute la force du mot. Dans la femelle, ces mêmes articles ont une forme triangulaire, plus sensible dans les palpes labiaux que dans les maxillaires. La dent du menton est fortement relevée sur les bords, creuse dans le milieu, et nous paraît bifide à l'extrémité. Le labre, profondément échancré, est divisé en deux lobes assez aigus. Les mandibules sont

formes du corselet et à la forme des élytres qui sont plates, très parallèles, avec des côtes lisses, peu saillantes, séparées par des stries à double série de points enfoncés.

(1) Cet insecte que M. Reiche possédait sous le nom *nigricans*, est peut-être le véritable *nigricans* de Wiedemann. Il diffère de celui de la collection Dejean par la couleur noirâtre et la ponctuation abondante et rugueuse du corselet; le *nigricans*, selon Dejean, ayant le corselet d'un rouge cuivreux et peu abondamment ponctué.

(2) τόμη, coupure, fissure; χεῖλος, lèvre.

avancées, peu arquées et acuminées. Les antennes filiformes n'offrent rien de remarquable. Aux tarsi antérieurs du mâle, les trois premiers articles, égaux en longueur, ne sont nullement transversaux, mais sont un peu plus longs que larges; le premier est sub-triangulaire, les deux suivants quadrangulaires, et le quatrième allongé et filiforme, nullement triangulaire. Le corselet est beaucoup moins large que les élytres. L'espèce que nous possédons est remarquable, en outre, par ses élytres conformes à celles de notre dix-septième groupe des *Chlenius*; les côtes impaires se distinguant des autres par une légère saillie, et surtout par leur teinte d'un rouge cuivreux. Cette espèce sera décrite, au surplus, avec celles de la Guinée portugaise.

XVII. Genre ÆACUS nobis (1).

L'insecte qui est le type de ce genre avait été placé par M. Dejean à la fin des *Epomis*, sous le nom de *carbonarius*; mais le facies de cette espèce qui est entièrement noire de la tête aux pieds, était une indication qu'elle ne pouvait rester dans ce genre. Cette séparation était exigée en outre, par la forme de son corselet aussi large que ses élytres, et par celle des antennes qui ne sont pas atténuées à l'extrémité.

Voici, au surplus, les caractères de ce genre: Palpes labiaux à dernier article plutôt triangulaire que sécuriforme, surtout dans le mâle. Dernier article des maxillaires faiblement dilaté au sommet. Dent du menton creusée en cuiller, non distinctement bifide. Mandibules avancées, peu arquées, acuminées comme celles du genre

(1) Ἄϊακος, Æaque, nom mythologique.

précédent. Labre moins profondément bifide, mais distinctement échancré. Antennes épaisses d'un bout à l'autre. Tarses antérieurs du mâle fortement dilatés aux trois premiers articles, le premier subtriangulaire, le deuxième transversal, le troisième carré, le quatrième triangulaire, et non pas linéaire comme dans le genre qui précède. Corselet aussi large que les élytres à la base. Ce genre, très voisin du précédent, s'en distingue par la forme moins sécuriforme des palpes, par la plus grande largeur du corselet, et par la forme du quatrième article des tarses antérieurs dans les deux sexes.

Nous possédons deux espèces de ce genre, l'*Æ. carbonarius* Dej., du Sénégal, et une nouvelle espèce de la Guinée portugaise, *Æ. stygius* nobis, de taille moins grande, également noire, mais distincte par son corselet lisse, et par l'absence de ponctuation dans les stries des élytres.

XVIII. Genre EURYDACTYLUS nobis (1).

Nous nous sommes vu forcé d'établir encore un nouveau genre pour une espèce américaine très répandue dans les collections, le *Chlœnius tomentosus* Knoch, des Etats-Unis. A l'exemple de quelques entomologistes, nous l'avions depuis longtemps séparée des *Chlœnius*, et classée, à cause de la dilatation légèrement sécuriforme de ses palpes, parmi les *Epomis*, à la suite du *carbonarius*, avec lequel elle a plus d'un rapport de facies. Cet *Epomis carbonarius* étant devenu lui-même, pour nous, le type d'un nouveau genre, il fallait de deux choses l'une : placer le *Chlœnius tomentosus* dans ce genre, ou créer pour lui un genre nouveau. C'est à ce dernier parti que nous nous

(1) εὐρύς, large ; δακτυλός, doigt.

sommes arrêté, à cause des différences génériques que voici : Labre coupé carrément, nullement échancré; antennes légèrement atténuées à l'extrémité; enfin, tarsi antérieurs du mâle présentant une dilatation tout à fait exceptionnelle. Les trois premiers articles étant fortement transversaux, surtout le troisième qui est presque deux fois aussi large que long.

Nous croyons inutile d'en dire plus long sur cet insecte répandu dans la plupart des collections.

XIX. Genre DERCYLUS Castelnau (1).

Ce genre, peu connu et fort rare dans les collections, a été publié par M. de Castelnau, en 1832, dans le premier volume de nos Annales, p. 392. L'auteur s'attache à le distinguer des *Panagées*, dont il a, dit-il, le facies, mais n'ayant sous les yeux que deux individus en mauvais état, il n'a pu en donner qu'une description assez incomplète. Nous ne sommes donc pas de l'avis de M. de Castelnau sur la place à assigner à ce genre. Nous ne trouvons pas qu'un insecte noir, glabre, brillant, à antennes peu allongées, ait le facies des *Panagées*. A défaut de ce facies, il faudrait au moins, comme pour le genre *Coptia*, des yeux extrêmement saillants, ce qui n'a pas lieu chez les *Dercylus*, dont les yeux ne sont guère plus saillants que ceux des *Epomis* dont nous les rapprochons. Nous avons en outre pour nous l'opinion de MM. Dejean et Reiche, qui avaient placé une des espèces de ce genre, l'un parmi les *Chlænius*, sous le nom de *gibbosus*, l'autre parmi les *Asporina*, sous le nom d'*Asporina nigrita*. Nous nous croyons donc parfaitement autorisé à éloigner les *Dercylus* des *Panagées*,

(1) Etymologie inconnue.

et à les placer non loin du genre *Æacus*, avec lequel ils ont des rapports de facies non contestables.

M. de Castelnau n'a pas tout dit sur les caractères de ce genre, dont nous possédons trois espèces assez bien conservées : premièrement, les palpes ne sont pas semblables dans les deux sexes. Dans le mâle, le dernier article des labiaux est assez fortement sécuriforme ; dans la femelle, il est renflé et ovoïde. Quant aux palpes maxillaires, leur dernier article n'est sécuriforme ni dans un sexe ni dans l'autre, il est imparfaitement cylindrique, comme dans les *Chlenius* ; nous ne croyons pas non plus qu'il soit si court que le déclare l'auteur, à moins qu'il n'ait eu sous les yeux des individus à palpes rongés, comme on en rencontre quelquefois. La dent de l'échancre du menton est légèrement bifide ; le labre, coupé carrément, est dentelé à son bord antérieur ; les antennes, peu allongées, atteignent à peine la base du corselet, et sont un peu moniliformes aux trois premiers articles, et non pas seulement aux deuxième et troisième, comme il est dit dans la description primitive du genre ; seulement, le premier article est à peu près triangulaire, et moins large que les deux suivants. Nous possédons trois espèces de ce genre.

DERCYLUS	<i>Tenebricosus</i> (<i>Brit. mus.</i>).	<i>Cayenne.</i>
	<i>Infernus</i> (<i>nobis</i>).	<i>Venezuela.</i>
	{ <i>Gibbosus</i> (<i>Dejean Cat.</i>)	<i>Cayenne.</i>
	{ <i>Ater?</i> <i>Castelnau.</i>	<i>Brasilia.</i>

Tous ces insectes sont complètement noirs, à surface glabre, lisse et vernissée. Ils sont remarquables par la longueur de leur corselet, dont la base est aussi large que celle des élytres, et présente constamment deux impressions longitudinales très profondes, qui ne se prolongent pas au-delà du milieu ; la ligne médiane, sans être aussi

profonde que ces impressions, est néanmoins très prononcée, et se prolonge d'un bord à l'autre. Les élytres, très profondément striées, sont larges et courtes, un peu gibbeuses, et de forme sensiblement ovulaire.

Le *gibbosus*, espèce la plus ancienne de notre collection, est la plus petite des trois (long. 14 mill., larg. 6 1/2), sa forme est régulièrement ovale, ce qui tient à la coupe de son corselet qui a sa plus grande largeur à la base, et à celle des élytres qui sont dans le même cas, sans arrondissement aux épaules, de manière que les contours latéraux du corselet et des élytres ne forment pour ainsi dire qu'une seule et même ligne. Quoique la figure du *Dercylus ater* Castelnau (*Hist. nat. des Ins.*, t. I, pl. 9, fig. 5) convienne parfaitement au *gibbosus*, l'espèce figurée provenant du Brésil, et la nôtre de Cayenne, leur identité ne nous a pas paru suffisamment établie, et nous avons dû conserver provisoirement le nom que M. Dejean avait adopté dans sa collection et dans son catalogue.

L'*infernus* de Venezuela est un peu plus grand que le précédent, et en même temps un peu moins large. Il s'en distingue, en outre, par la forme de son corselet, dont la plus grande largeur n'est pas à la base, mais avant la base, et par celle des élytres qui sont un peu arrondies antérieurement. Cette espèce et la précédente ont le fond des stries distinctement ponctué.

Le *tenebricosus* est un magnifique insecte qui nous a été cédé par M. Deyrolle. Il l'avait reçu sous le nom d'*Eurysoma tenebricosum* (Mus. Brit.). Nous avons conservé ce nom spécifique en restituant l'espèce au genre auquel elle appartient sans aucun doute. Sa forme est tout aussi ovale et tout aussi large que celle du *gibbosus*, mais elle est beaucoup plus grande (long. 22 mill., larg. 9 1/2), et les stries de ses élytres n'offrent aucune apparence de ponctuation.

XX. Genre ASPORINUS Castelnau (1).

Ce genre a été décrit par M. de Castelnau (*Hist. nat. des Ins.*, t. I, p. 135) sous le nom d'*Asporina*, que nous avons conservé en lui donnant une terminaison masculine. Les insectes qui le composent sont remarquables par leur grande taille et par un facies peu différent de celui des *Dicælus*, mais l'inspection des parties de la bouche ne permet pas de les rapprocher de ce genre, et leur assigne une place parmi les *Chlænidés*, dans le voisinage des *Dercylus* et des *Glyptoderus*, dont les antennes sont également courtes et peu filiformes. Nous renvoyons pour les caractères génériques à la description qu'en a donnée M. de Castelnau. Nous ferons remarquer seulement que, dans ces insectes, la dent du menton est remarquablement large et robuste, peu avancée, à bords fortement relevés, ce qui la fait paraître échancrée circulairement, tandis que l'extrémité qui se prolonge au fond de la bouche, suivant un plan incliné, est terminée carrément. Les antennes, médiocrement longues, ne sont pas atténuées à l'extrémité, et les articles de la base sont un tant soit peu moniliformes. Les élytres, moins larges que celles des *Dicælus*, présentent des côtes élevées, séparées par des sillons profonds plus ou moins ponctués. Enfin, les tarses antérieurs du mâle, dont M. de Castelnau ne parle pas, sont fortement dilatés aux trois premiers articles. Le premier est triangulaire, les deuxième et troisième carrés, aussi longs et plus larges que le premier, le quatrième non dilaté, mais en triangle peu allongé.

Nous ne possédons de ce genre que les deux grandes espèces que M. Dejean avait placées, dans son catalogue, à la suite du *Chlænius nigrinus* :

(1) Etymologie inconnue.

ASPORINUS	{	Anthracinus Dej.	Brasilia.
		Giganteus Cast.	id.
	{	Licinoïdes (Perty). Voy. de Spix et Martius.	id.
	{	Mellyi Dej. cat.	id.

Le *Licinoïdes*, encore plus grand que l'*anthracinus*, s'en distingue facilement par la ponctuation grosse et espacée des stries.

XXI. Genre GLYPTODERUS nobis (1).

Nous avons composé ce genre avec deux espèces américaines, découvertes depuis peu d'années, et dont le type est le *Chlœnius aurolimbatus* (Reiche), espèce inédite du Mexique. M. Reiche, en dernier lieu, avait classé cet insecte parmi les *Asporinus*, mais nous ne pouvons partager son avis. Le facies tout particulier de ces insectes indique la nécessité d'une nouvelle coupe générique, et inspection faite de la dent du menton et des tarsi antérieurs du mâle, on trouve des différences qui autorisent la création d'un nouveau genre, dont voici les principaux caractères :

Palpes à dernier article subcylindrique ; dent du menton très prononcée, et véritablement bifide à son extrémité, labre coupé carrément. Antennes courtes, non atténuées à l'extrémité et sub-moniliformes, surtout vers la base, dont les articles sont un peu renflés au sommet ; tarsi antérieurs du mâle modérément dilatés aux trois premiers articles : le premier étant à la fois le plus long et le plus large, et les deux autres diminuant progressivement de

(1) γλυπτὸς, sculpté ; δέρον, cou.

longueur et de largeur, le quatrième article triangulaire, mais plus étroit que dans le genre *Asporinus*. Ajoutez à tous ces caractères un facies distinct, qui consiste dans la forme bombée et un peu circulaire du corselet, orné vers la base d'impressions longitudinales profondes, et latéralement, de reflets cuivreux qui couvrent le bord externe de ces impressions, tandis que l'intervalle qui les sépare est criblé de gros points enfoncés. Ce facies suffit pour différencier les *Glyptoderus* de tous les genres voisins. Mais, en outre, ils se distinguent : des *Chlœnius* par la forme courte et peu filiforme des antennes, des *Dercylus* par la forme sub-cylindrique de tous les palpes, et des *Asporinus* par la forme des tarsi antérieurs du mâle.

Nous ne possédons que deux espèces de ce genre :

GLYPTODERUS	<i>Guerinii</i> (<i>nobis</i>).	<i>Bolivia</i> .
	{ <i>Aurolimbatus</i> (<i>Reiche</i>).	<i>Mexico</i> .
	{ Var. <i>Marginatus</i> (<i>Pilate</i>).	<i>Yucatan</i> .

Le *Guerinii* est une espèce verdâtre, remarquable par la large gouttière des côtés du corselet, par la profondeur et la ponctuation abondante des stries des élytres, et par l'éclat métallique des élytres et du corselet. L'*aurolimbatus* est noirâtre; son corselet est plus faiblement rebordé, ses élytres sont ternes, peu ponctuées dans les stries, et entourées d'une bordure dorée ou cuivreuse. M. Pilate nous a envoyé, sous le nom d'*Asporina marginata*, un insecte du Yucatan, qui n'est qu'une variété du précédent : il est un peu moins grand, et les côtés du corselet, au lieu d'être d'un rouge cuivreux, sont d'un vert métallique.

XXII. Genre RHOPALOPALPUS nobis (1).

Nous plaçons ici ce genre et le suivant, bien qu'ils n'aient qu'une dent simple dans l'échancrure du menton, parce que leur facies les rapproche des *Dinodes* et les éloigne des *Vertagus* et autres genres à dent du menton simple. L'insecte dont nous avons fait le type de ce genre, a le facies d'un Féronien du genre *Pæcilus*, mais les tarsi du mâle démesurément dilatés le placent irrévocablement parmi les *Patellimanes*. Ce qui le distingue de tous les genres de cette tribu, qui ont comme lui la dent du menton simple, c'est la forme étrange de ses palpes, tant labiaux que maxillaires, dont chacun des articles extérieurs est exactement claviforme, c'est-à-dire cylindrique, et renflé en poire à l'extrémité. Le labre est assez long, coupé carrément et dentelé au bord antérieur; les mandibules sont arquées et très aiguës; les antennes sont filiformes, de la longueur de la moitié du corps, le troisième article deux fois et demie aussi long que le second. Les tarsi du mâle sont très fortement dilatés aux trois premiers articles: le premier sub-triangulaire, le deuxième en forme de rectangle transverse, le troisième carré, le quatrième et le cinquième très étroits.

La seule espèce de ce genre que nous possédions provient du nord-ouest de l'Inde: nous l'avons nommé *pæciloides* à cause de son facies. C'est un insecte bleu, de la taille du *Chlænius velutinus*, sans impressions sur la tête, le corselet sub-quadrangulaire, légèrement arrondi latéralement, peu abondamment ponctué, une impression longitudinale de chaque côté de la base, les angles postérieurs droits; les élytres guère plus larges que le corselet, sub-

(1) ῥόπαλον, manus; palpus, palpe.

parallèles, peu convexes, ternes, pointillées et parsemées d'une pubescence très fugitive, les stries sans aucune profondeur, et ne résultant pour ainsi dire que d'une succession de petits points très rapprochés, et néanmoins très distincts. Les cuisses fortes et brunâtres, ainsi que l'abdomen; le reste des pattes noir.

XXIII. Genre AMBLYGENIUS nobis (1).

Ce genre, comme le précédent, est établi sur un insecte unique, provenant de la même partie de l'Inde. Malheureusement c'est une femelle, ce qui laisse notre description incomplète sous plus d'un rapport. Il n'y a même que l'analogie générale des formes et du facies qui nous ait décidé à éloigner cet insecte des *Féroniens* et à le rapprocher des *Chlænius*. La dent de l'échancrure du menton est peu avancée, et simplement arrondie; les palpes sont très longs et très grêles, avec tous les articles sub-cylindriques et coupés carrément à l'extrémité; le labre est long, très légèrement échancré et non denticulé au bord antérieur; les mandibules fortes, arquées et aiguës, les antennes de la longueur de la moitié du corps, très filiformes, à deuxième article très court, le troisième plus long que les suivants et trois fois aussi long que le second; les pattes, de grandeur ordinaire, ont les cuisses un peu plates. Nous ne pouvons rien dire des tarsi du mâle que nous ne connaissons pas.

Notre unique espèce, que nous avons appelée *chlænioides*, ressemble beaucoup au *Chlænius columbinus*, bien qu'elle soit un peu plus grande. La tête est sans impressions; le corselet, presque aussi long que large, est arrondi sur les côtés et même un peu aux angles postérieurs, il

(1) ἀμβλύς, obtus; γένυς, menton.

est d'un bleu un peu verdâtre, très peu ponctué, lisse et très brillant, les impressions longitudinales de la base sont courtes, mais assez profondes. Les élytres sont d'un bleu un peu violet, pas beaucoup plus larges que le corselet, en ovale allongé, assez convexes, moins brillantes que le corselet, parsemées d'une pubescence peu adhérente, le fond des strics ponctué, avec les côtes intermédiaires assez saillantes et peu pointillées; les pattes et le dessous du corps ont une teinte brunâtre.

XXIV. Genre DINODES. Bonelli (1).

Nous revenons à un genre qui a dans l'échancrure du menton une dent bifide, et qui sous le rapport du facies se place très bien à la suite des deux précédents. Ce genre établi par Bonelli, et conservé par tous les auteurs qui ont écrit depuis sur les Carabiques, se distingue des *Chlœnius* et des *Epomis* par la brièveté du dernier article de tous les palpes, qui est en même temps légèrement sécuriforme. Notre collection comprend aujourd'hui les espèces suivantes :

DINODES	<i>Rufipes Bonelli.</i>	{ <i>Europa merid.</i> <i>Algiria.</i>
	<i>Affinis (Klug.</i>	<i>Pr. bon. sp.</i>
	{ <i>Maillei Solier, Dej.</i>	<i>Græcia.</i>
	{ <i>Nigripes (Faldern.</i>	<i>Persia russica.</i>
	{ <i>Var. Angusticollis (Menetr.</i>	<i>Caucasia.</i>
	<i>Maurineau (Solier.</i>	<i>Græcia.</i>
	<i>Persicus (Mannerh.</i>	<i>Persia occid.</i>
	<i>Viridis (Menetr.</i>	<i>Caucasia.</i>
	<i>Delicatulus (nobis).</i>	<i>Insula Creta.</i>
	<i>Rotundicollis Dej.</i>	<i>Amer. bor.</i>

(1) δινώδης, qui court avec la rapidité d'un torrent.

Premièrement, nous avons rétabli comme espèce distincte le *D. affinis* Klug, espèce du Cap qui nous paraît différer du *rufipes* par les caractères suivants : le corselet plus arrondi sur les côtés, les élytres plus étroites et plus allongées, couvertes d'une ponctuation plus fine et plus serrée ; enfin, le dernier article des palpes moins court et moins dilaté.

Secondement, nous avons trouvé dans la collection Dejean une espèce nouvelle des provinces persannes de la Russie, sous le nom de *Persicus*, Mannerh. Ignorant si elle est décrite, nous dirons en peu de mots que cette espèce qui a les pattes rouges se distingue du *rufipes* par la forme du corselet qui au lieu d'avoir les angles postérieurs arrondis, les a exactement droits. C'est la seule différence sensible que nous puissions constater, mais elle est suffisante pour caractériser cette espèce.

Enfin, nous considérons comme espèce distincte un très petit *Dinodes* de l'île de Crète, *delicatulus (nobis)*, que M. Friwaldszky nous a envoyé sous le nom de *Maillei*, mais qui est d'un quart plus court que celui-ci, et qui a le corselet proportionnellement moins long, moins convexe et moins arrondi sur les côtés.

M. de Chadoir nous a envoyé, sous le nom d'*angusticollis* Ménétrés, une espèce du Caucase qui ne diffère du *Maillei* que par la couleur rougeâtre des pattes. Cette différence ne constitue pas, à nos yeux, un caractère spécifique ; d'autant moins que le *D. Maillei* existe aussi dans la Perse occidentale, d'où M. Dejean en a reçu, sous le nom de *nigripes* Fald., un individu identique avec ceux de la Grèce. Nous en faisons autant du *D. Madrineau* Solier, insecte de Morée, à pattes rouges, que nous considérons aussi comme une variété du *Maillei*, en sorte que les deux variétés de cette espèce se rencontreraient aussi

bien en Morée qu'en Perse. Ces erreurs peuvent provenir de ce qu'on n'a tenu compte dans la distinction de ces espèces que de la couleur des pattes, tandis que la véritable différence consiste dans la forme du corselet, qui est sensiblement plus allongé dans le *Maillei* que dans le *rufipes*.

TROISIÈME GROUPE.

OODITES.

Nous voici arrivés aux *Oodites*, groupe très naturel, dont tous les genres ont la dent du menton simple, le troisième article des antennes pas plus long que les suivants, les élytres toujours glabres, et le corselet presque toujours aussi large que les élytres à la base, d'où résulte cette forme ovale, à laquelle Bonelli a fait allusion en donnant le nom d'*Oodes* au genre qui forme la base de ce groupe. Nous divisons les *Oodites* en quatre genres : *Hoplolenus*, établi sur une espèce nouvelle et bien remarquable de la Guinée portugaise; *Lonchosternus*, formé avec trois espèces du catalogue Dejean, qui ont le prosternum prolongé en pointe aiguë; *Oodes* proprement dit, qui contient plus de quarante espèces de formes assez différentes; et *Hololeius*, formé avec le *Chlænius nitidulus*, Dej., de l'Inde orientale.

XXV. Genre HOPLOLENUS nobis (1).

Nous avons dit dans le tableau analytique que ce genre se distinguait des *Oodes* proprement dits par la forme ovoïde et peu allongée du dernier article des palpes. Ajoutons que le premier article apparent des maxillaires est

(1) ὄπλον, arme; ἀλένη, bras.

comparativement plus gros que les autres, et le second presque aussi court que le dernier. Cette forme ovoïde est surtout remarquable dans les palpes labiaux du mâle. Le labre est légèrement échancré et se termine par deux lobes arrondis, avec fossette en dessus. Les mandibules très arquées, ne sont pas convexes, mais creusées en gouttière dans le sens de leur longueur. Les antennes, très courtes, n'atteignent guère qu'à la moitié du corselet; elles se composent d'articles épais, et tous d'égale longueur, à partir du second, qui est d'un tiers moins long que les suivants. L'article basilaire est remarquable par sa grosseur. Les cuisses de toutes les pattes sont d'une largeur et d'un aplatissement non moins remarquable, et cela dans toute leur longueur, sans qu'il y ait une partie plus renflée qu'on puisse assimiler au gras de la cuisse. Les tarsi antérieurs du mâle sont fortement dilatés aux trois premiers articles, surtout au second. Les tibias antérieurs dans les deux sexes sont très élargis à leur extrémité, et armés de deux longues épines légèrement arquées. Le prosternum, assez saillant, est arrondi à son extrémité et se prolonge un peu au delà de la base des pattes antérieures. Nous avons donné le nom d'*Hoplolenus insignis* à ce curieux insecte, qui du reste est extrêmement noir, très lisse, et dont le corselet, très grand, excède les élytres en largeur. Il sera décrit plus au long parmi les Coléoptères de la Guinée portugaise, dont il fait partie.

XXVI. Genre LONCHOSTERNUS nobis (1).

Ce genre ne se distingue des *Oodes* proprement dits que par la forme du prosternum, qui se termine en pointe

(1) λόγχη, lance, pointe; στέρνον, poitrine.

aiguë, à peu près comme chez les Palpicornes du genre *Hydrophilus*. Il nous est impossible de découvrir une autre différence générique soit dans les palpes, soit dans les antennes, ni même dans le facies qui diffère si peu, que M. Dejean avait réuni sous le même nom deux espèces : l'une d'Espagne, que nous considérons comme le type du genre, l'autre de l'Inde orientale, qui est un véritable *Oodes*. Si la pensée lui était venue de les comparer en dessous, il aurait vu que le prosternum était mutique dans l'espèce indienne, et acuminé dans l'autre.

Nous aurions pu ne faire des espèces à prosternum acuminé qu'une subdivision du genre *Oodes*, mais craignant qu'un caractère aussi remarquable ne passât inaperçu, nous avons préféré admettre un genre de plus, et appeler ainsi sur ce singulier appendice l'attention des entomologistes. Trois espèces déjà connues sont venues se grouper dans cette nouvelle coupe générique.

LONCHOSTERNUS	Hispanicus Dej.	Hispania.
	Semistriatus Schk., Dej.	Sierraleone.
	{ Sublævis Reiche (voyage en Abyssinie, p. 268).	Abyssinia.
		{ Spinolæ (Buquet, Dej. cat.)

Nous ne connaissons pas l'*Oodes politus* Gory, auquel M. Reiche a comparé son *L. sublævis*, mais nous pouvons ajouter que cette espèce, identique avec l'*Oodes Spinolæ* du catalogue Dejean, n'est pas moins voisine du *L. semistriatus* Dej., dont elle ne diffère que par une forme plus étroite et par l'oblitération presque complète des stries des élytres. Quant au *semi-striatus* que M. Bocandé a retrouvé dernièrement dans la Guinée portugaise, il est lui-même très voisin de l'*Hispanicus*, et ne s'en distingue que par l'infériorité de sa taille, sa couleur moins noire, tournant

un peu au bronze, et par les stries des élytres plus délicatement gravées.

XXVII. Genre OODES Bonelli (1).

Ce genre, déduction faite des quatre espèces dont on vient de parler, ne contient que des espèces à prosternum mutique, et dont les palpes se terminent par des articles allongés, sub-cylindriques ou très légèrement ovalaires. Nous en possédons quarante-et-une espèces, que nous divisons en trois groupes, de la manière suivante :

1^{er} GROUPE.

A Espèces à côtes saillantes, forme généralement allongée.

a Espèces sans taches.

b Ancien continent. (Corselet plus large que les élytres).

Tenebrioides (Deyrolle) nobis.	Guin. Lusit.
Grandis Dej.	Ind. or.
Fossor nobis.	Guin. Lusit.
Sulcatus (Deyrolle) nobis.	id.
Latus (Reiche). (2)	Coromandel.

bb Continent américain. (Corselet pas plus large que les élytres).

Buquetii Gory (Centurie). Cayennæ.

(1) *oodes*, qui a la forme d'un œuf.

(2) Espèce ovalaire, courte et large (long. de 8 à 10 mill., larg. de 4, 5 à 5,5). Elytres lisses, à côtes très marquées.

- Robustus (*Brullé*. (Voy.
de d'Orbigny, p. 31.) (1) *Corrientes*.
Mexicanus (*Chevrolat*. (2) *Mexico*.
Humilis nobis. (3) id.
- aa* Une tache rougeâtre vers l'extrémité de chaque élytre. Bipustulatus Dej. Senegal.
- AA Elytres à côtes plates, ou très finement striées.
- 2^e GROUPE.
- B Espèces ovalaires, rarement allongées.
- a* Métalliques. { Pulcher *Mac Leay*. Dej. *India or.*
var. *Nigriceps* *Wied.* id.
Æneus (*Buquet*. (4) *Java*.
- aa* Non métalliques.
- Ellipticus nobis. (5) *Guin. Lusit.*
Goryi (*Buquet*), *Gory*
(*Ann. Soc. ent.* 1833,
p. 229. *Senegal.*
Americanus Dej. *Amer. bor.*

(1) Très grande espèce, très allongée, de la taille du *Buquetii* (long. 18 mill., larg. 7,5), très lisse, corselet et élytres très aplatis; en un mot, très voisin du *Buquetii*, dont il ne diffère que par la forme un peu moins étroite des élytres.

(2) Moins grand que les deux précédents (long. 16 mill., larg. 7). Corselet plus arrondi sur les côtés, et présentant deux fossettes à la base.

(3) Beaucoup plus petit que le *mexicanus* (long. 11 mill., larg. 5). Corselet et élytres assez convexes. Stries peu profondes.

(4) Corselet arrondi sur les côtés; élytres d'un vert bronzé, plus allongées que celles du *pulcher*, dans le genre de celles du *Buquetii* et du *robustus*. (Long. 16 mill., larg. 7.)

(5) Magnifique espèce découverte par M. Bocandé, de 20 mill. de long. sur 9 de larg.

Senegalensis Dej.	Senegal.
Striatus Schh., Dej.	Sierra leone.
Australis Dej.	Nov. Holland.
Reichei (nobis). (1)	id. Swanriver.
} Westermanni (nobis). (2)	India or.
	Hispanicus? sic apud
Dej.	id.
Subæneus Dej.	Senegal.
Stenocephalus (Che-	
vrolat. (3)	New Orléans.
Amaroides Dej.	Amer. bor.
Subolivaceus (nobis). (4)	India bor.
Exaratus Dej.	Amer. bor.
Minutus Dej.	id.

3^e GROUPE.

BB Espèces parallèles,
plus ou moins al-
longées.

a Ancien continent.

Parallelus (nobis). (5) India bor.

(1) Un peu plus petit que l'*Australis*. Antennes noirâtres, corselet beaucoup plus court et moins convexe; les côtes des élytres un tant soit peu élevées.

(2) Confondu par M. Dejean avec son *O. Hispanus*, il en diffère non seulement par l'absence de pointe sternale, mais encore par sa forme plus allongée, et par les stries plus fines des élytres. Nous avons trouvé dans notre collection un second individu de cette espèce de l'Inde boréale.

(3) Un peu plus grand que l'*amaroides* (long. 10 1/2 mill., larg. 4 1/2). Cette espèce s'en distingue par une forme plus large, plus ovale, et aussi par la ponctuation grossière des plaques inférieures qui précèdent l'abdomen.

(4) Petite espèce (long. 7, larg. 3 mill.), remarquable par la couleur d'un brun rouge des pattes et de tout le dessous du corps.

(5) Cette espèce a la même forme que l'*helopioides*, mais elle est deux fois plus grande (long. 15 mill., larg. 6,5); le corselet a exactement la même largeur que les élytres, dont les stries n'offrent pas de ponctuation distincte.

Helopioides Fab., Dej. Europa.

aa Continent américain.

b Espèces noires, nullement métalliques.

Lævigatus Dej.

Buenos Ayres.

Leprieurii (Buquet. (1) Cayennæ.

Nigricornis (nobis). (2) Bolivia.

bb Espèces plus ou moins métalliques.

c Corselet aussi large que les élytres.

Cayennensis (Buquet. (3) Cayennæ.

Striatellus (Reiche). (4) Mexico.

cc Corselet moins large que les élytres.

d Corselet non rétréci postérieurement.

Ærugineus (Klug. (5) Orenoque.

(1) Très noir, beaucoup moins grand que le *lævigatus*, corselet plus arrondi, les stries des élytres plus fortement marquées. (Long. 9,5 mill., larg. 3,3.)

(2) Remarquable par la couleur entièrement noire des antennes, par la convexité des élytres et par la forme du corselet légèrement protubérant au milieu de la base, avec une impression longitudinale de chaque côté de la protubérance.

(3) Le *Cayennensis*, très voisin du *Leprieurii*, n'en diffère que par la couleur moins noire, tournant au brun, et par sa forme un peu moins étroite. (Long. 10 mill., larg. 4.)

(4) Couleur brune, stries fines et non ponctuées, un peu moins grand que le *Cayennensis*. Corselet moins développé, moins arrondi sur les côtés.

(5) Charmante espèce d'un vert légèrement cuivreux. Antennes et pattes entièrement d'un jaune testacé très clair. Angles postérieurs du corselet rétro-saillants et acuminés. Elytres ovalaires, assez larges.

Leucodactylus (Che- vrolat. (1)	New Orléans.
Metallicus Dej.	Cayennæ.
Agilis (Dej. coll.). (2)	Colombia.
Flavicus (Dej. coll.). (3)	id.
Tibialis (Reiche). (4)	id.
Fuscipes (Dej. coll.). (5)	id.

dd Corselet rétréci
postérieurement
avant la base.

{ Pallipes Reiche (Rev.
Cuv., 1843, p. 38). (6) Venezuela.
var. *Gilvipes* (Dej. cat.). Solombia.

1) Légèrement bronzé, se fait remarquer par la couleur d'un jaune pâle des tibias et des tarse, et par la ponctuation très distincte des stries des élytres ; le corselet un peu conique.

(2) L'*agilis* est d'un noir bleuâtre, avec les côtés des élytres d'un vert métallique ; les stries, très fines, ne sont nullement ponctuées. Les pattes sont entièrement noires. (Long. 7.5 mill., larg. 2,07.)

(3) Le *flavicus*, très voisin du précédent, a la même taille, la même forme, la même coloration, mais les tibias et les tarse sont entièrement jaunes, et les antennes brunes, avec le troisième article noirâtre.

(4) Même taille, mais forme moins étroite que dans les deux espèces précédentes, corselet plus étroit à la base. Coloration verte, à reflets cuivreux sur les élytres ; antennes testacées, très pâles vers la base.

(5) Plus petit que les précédents (long. 6,7 mill., larg. 2,02), couleur d'un bronzé obscur, avec les côtés des élytres verdâtres, stries très fines et finement pointillées ; antennes et pattes entièrement noirâtres.

(6) De la taille de l'*agilis*, remarquable par la forme de son corselet, qui est bisinué sur les côtés et rétréci postérieurement avant la base. Les exemplaires de la collection Dejean, provenant du voyage en Colombie de M. Lebas, ont les élytres uniformément bronzées dans le milieu, et verdâtres vers les bords. Les individus recueillis dans la province de Venezuela se font remarquer par leur éclat plus métallique et par la coloration verte de la suture des élytres. M. Reiche a décrit ces derniers comme une espèce distincte, sous le nom de *pallipes*.

XXVIII. Genre HOLOLEIUS nobis (1).

Nous avons établi ce genre sur le *Chlænius nitidulus*, Dej., espèce de l'Inde qui a le facies des *Chlænius*, à cause de son corselet, dont la base est plus étroite que celle des élytres, mais qui s'en éloigne par la forme de la dent qui est simple, par l'absence de toute pubescence, et aussi par le peu de longueur du troisième article des antennes, qui n'est pas plus long que les suivants. C'est-à-dire qu'à l'exception de la largeur du corselet, cet insecte réunit tous les caractères à l'aide desquels nous avons séparé les *Oodites* des *Chlænides*. Les palpes, comme ceux des *Oodes*, sont allongés et terminés par un article légèrement ovalaire. Le labre est coupé carrément, sans échancrure. Les mandibules sont longues, peu arquées, et dépassent de beaucoup le labre. Les trois premiers articles des tarsi antérieurs du mâle sont dilatés et remarquables par leur longueur; le deuxième et le troisième sont en carré long, le premier, qui est le plus long de tous, participe lui-même à cette forme, et ne se rétrécit un peu qu'à la base.

Nous croyons avoir trouvé la véritable place de cet insecte en le rapprochant des *Oodes* américains à forme allongée et à corselet étroit.

QUATRIÈME GROUPE.

LICINIDES.

Deux caractères très remarquables caractérisent ce groupe : l'absence totale de dent dans l'échancrure du menton, et la forme échancrée non seulement du labre, mais encore du chaperon. Ce concours de caractères nous

(1) ἕλος, tout entier ; λίσος, lisse.

a paru remarquable, et indiquant une coupe naturelle bonne à maintenir. Aussi, malgré tout notre respect pour l'autorité d'Erichson, nous ne pouvons approuver le système qui consiste à réunir dans un même groupe les *Panagæus*, les *Licinus*, et surtout les *Badister*. Il est bien vrai que dans les deux premiers genres les tarsi antérieurs du mâle se comportent de la même manière, et ne sont dilatés qu'aux deux premiers articles. Mais à côté de cela, quelles énormes différences dans la grosseur relative de la tête, dans la forme du labre, du chaperon, des yeux et du menton. Quant aux *Badister*, dont les mâles ont les trois premiers articles des tarsi antérieurs dilatés, il ne reste plus pour les rattacher aux *Panagæus* que des caractères anatomiques, tirés de la forme de la languette et des paraglosses. Assurément ces caractères sont excellents lorsqu'ils viennent confirmer des différences externes, apparentes, susceptibles d'être vérifiées, mais lorsque le facies tend à éloigner deux genres, vouloir les rapprocher uniquement en vertu de caractères anatomiques et presque microscopiques, c'est employer une méthode très savante peut-être, mais d'une utilité pratique très contestable. Par ces motifs, nous préférons, dans la question actuelle, la nomenclature de M. Dejean à celle d'Erichson, et nous éloignons des *Panagæus* les *Licinus* et les *Badister*, pour les rapprocher des *Dicælus* et des *Rembus*, qui partagent avec eux les deux caractères externes et apparents que nous avons signalés plus haut.

XXIX. Genre DICOELUS Bonelli (1).

Nous n'avons aucune observation nouvelle à consigner sur ce genre qui a les palpes plus ou moins sécuriformes,

(1) δις, deux fois; κοίλος, creux, à cause des deux enfoncements que Bonelli a reconnu exister sur la partie antérieure de la tête de ces insectes.

le labre toujours plus ou moins bifide, le chaperon échan-
cré circulairement, et la tête déprimée à sa partie anté-
rieure. Ce genre appartient exclusivement aux Etats-Unis
d'Amérique, et se compose, dans notre collection, de
seize espèces, que nous avons groupées de la manière
suivante :

<i>a</i>	Forme large et ovulaire.		
<i>b</i>	Elytres à côtes non ponc- tuées.	{	<i>Violaceus Bonelli.</i> Amer. bor.
		{	<i>Purpuratus Say.</i> id.
			<i>Chalybeus Dej.</i> Missouri.
			<i>Cyaneus Dej.</i> Amer. bor.
			<i>Lecontei (Dej. cat.).</i> id.
			<i>Dejeanii Leconte, Dej.</i> id.
			<i>Quadratus (Dej. cat.).</i> id.
<i>bb</i>	Elytres à côtes ponc- tuées.		<i>Sculptilis (Say., (Dej.</i>
			<i>Cat).</i> id.
<i>aa</i>	Forme étroite, atténuée postérieurement.		
<i>c</i>	Corselet terne, non bom- bé antérieurement.		<i>Alternans Dej.</i> id.
			<i>Carinatus Dej.</i> id.
			<i>Ambiguus (Dej. Cat.).</i> id.
			<i>Opacus nobis.</i> Texas.
			<i>Fulvus Melsh., Dej.</i> Amer. bor.
			<i>Simplex Dej.</i> id.
			<i>Elongatus Bonelli.</i> id.
<i>cc</i>	Corselet lisse et brillant, bombé antérieurement.		<i>Teter Bonelli.</i> id.
			<i>Politus Dej.</i> id.

A l'exception du *D. violaceus*, toutes ces espèces sont
très rares dans les collections : une seule, découverte au
Texas par M. Pilate, en 1840, est venue augmenter l'an-

cienne liste du catalogue. C'est celle que nous avons nommée *opacus*, et décrite en 1851 dans la *Revue Cuvierienne*. Parmi les quinze espèces que possédait M. Dejean, onze seulement avaient été décrites par lui. Nous dirons quelques mots sur les quatre autres.

D. Lecontei. Cette espèce, d'un violet foncé, a la taille du *violaceus* en longueur, mais elle a près d'un millimètre de plus en largeur. Elle s'en distingue, en outre, par la différence qui existe entre les côtes paires et impaires des élytres. Ces dernières, y compris la côte suturale (considérée comme première côte), sont remarquablement lisses et saillantes, tandis que les côtes paires sont plates et ternes.

D. quadratus, espèce noire (long. 19 mill., larg. 8 chez le ♂, 8,5 chez la ♀); elle ne diffère du *Dejeanii* que par l'infériorité de sa taille, et par la forme plus parallèle des élytres. La différence de largeur entre le mâle et la femelle est remarquable.

D. sculptilis (Say. Il ne nous a pas été possible de vérifier si cette espèce avait été décrite par l'entomologiste américain. Nous dirons seulement que c'est une espèce noire, large, ovale, peu allongée, et qui offre une singularité très remarquable: seule entre toutes les autres elle a les élytres parsemées de gros points enfoncés qui interrompent irrégulièrement les côtes et donnent aux élytres une certaine ressemblance avec celles du *Licinus granulatus*, Dej. (long. 17 mill., larg. 8).

D. ambiguus. C'est une espèce étroite et allongée, très voisine de notre *opacus*, mais un peu plus grande (long. 19,5, larg. 7,6 mill.). Elle a le corselet beaucoup

moins terne, plus allongé, et encore plus parallèle que celui de l'*opacus*.

XXX. Genre REMBUS Latreille (1).

Ce genre diffère du précédent par la forme sub-cylindrique du dernier article des palpes, mais il s'en distingue bien plus encore par son facies, qui ressemble à celui de certaines Féronies des genres *Omascus* et *Pterostichus*. Une seule espèce, le *R. distinguendus* (nobis), ne participe pas à l'échancrure circulaire du chaperon. Chez toutes les autres, ce caractère se retrouve à un degré plus ou moins sensible. Nous possédons onze espèces de ce genre, dont cinq nouvelles. Sur les cinq, deux proviennent du dédoublement d'une espèce de la collection Dejean, le *R. politus* Fabr. Sous ce nom, M. Dejean avait réuni trois espèces : 1° celle à laquelle nous conservons le nom de *politus*, et qui est particulière à Java ; elle se distingue par l'absence de ponctuation dans les stries des élytres, et par les angles postérieurs du corselet qui ne sont nullement saillants, et même un peu arrondis au sommet ; 2° celle que M. Dejean avait désignée, dans son catalogue de 1821, sous le nom de *Pterostichus Indus*, et qu'il réunit depuis au *R. politus*, comme variété douteuse ; cette variété a les stries des élytres faiblement ponctuées et le corselet bisinué sur les côtés, avec les angles postérieurs nullement arrondis, et même un peu saillants ; elle n'a été recueillie que dans l'Inde, et constitue pour nous une espèce distincte, que nous nommerons *subpunctatus*. Enfin, la troisième espèce provient aussi de l'Inde, c'est celle que nous avons mentionnée ci-dessus comme n'ayant pas d'échancrure au chaperon, et que nous avons nommée *distinguendus*. Nous

(1) ῥεμβός, rôdeur, vagabond.

avons trouvé en outre, dans notre collection du nord de l'Inde, deux espèces nouvelles : le *R. cordicollis* (nobis), de la taille du *politus* à corselet légèrement cordiforme, avec les angles postérieurs un peu relevés, et le *quadricollis* (nobis), un peu moins grand, remarquable par la forme courte et rectangulaire du corselet. Enfin, la collection de M. Reiche nous a procuré une espèce du Cap, *R. Capensis* (Reiche), très voisine de l'*Ægyptiacus*, dont elle se distingue néanmoins par l'absence de ponctuation dans les stries, et par la forme un peu moins large du corselet.

Nos onze espèces de *Rembus* sont rangées dans l'ordre suivant :

REMBUS	<i>Impressus</i> Fab., Dej.	<i>Ind. or.</i>
	<i>Politus</i> Fab., Dej.	<i>Java.</i>
	{ <i>Subpunctatus</i> (nobis).	<i>Ind. or.</i>
	{ <i>Politus?</i> var? apud Dej.	<i>id.</i>
	<i>Cordicollis</i> (nobis).	<i>Ind. bor.</i>
	<i>Latifrons</i> Dej.	<i>Ind. or.</i>
	{ <i>Distinguendus</i> (nobis).	<i>Ind. bor.</i>
	{ <i>Politus</i> var. apud Dej.	<i>Ind. or.</i>
	<i>Quadricollis</i> (nobis).	<i>id.</i>
	<i>Capensis</i> (Reiche).	<i>Pr. b. spei.</i>
	<i>Ægyptiacus</i> (Klug. Dej.)	<i>Ægypt.</i>
	<i>Senegalensis</i> Dej.	<i>Seneg. super.</i>
	{ <i>Impressicollis</i> Dej.	<i>Amer. bor.</i>
	{ <i>Id.</i> var.? (major)	<i>New-Orleans.</i>

Depuis la description que M. Dejean a donnée de l'espèce américaine *impressicollis*, il a été recueilli à la Louisiane de nombreux exemplaires d'une espèce qui a tous les caractères de l'*impressicollis*, mais qui est constamment

d'un tiers environ plus grande, tant en longueur qu'en largeur. Malgré cette différence de taille, nous pensons avec MM. Reiche et Chevrolat, que cette espèce ne diffère pas de l'*impressicollis* Dej., dont le type s'est trouvé, par hasard, d'une petitesse exceptionnelle.

Nous remarquerons, en terminant, que tous les *Rembus*, à l'exception de l'*impressus*, du *politus*, du *subpunctatus* et du *distinguendus*, ont la tête déprimée et concave antérieurement, comme les *Dicelus*, les *Licinus* et les *Badister*.

XXXI. Genre LICINUS Latreille (1).

Il est inutile de rappeler ici les caractères de ce genre qu'on rencontre dans toutes les collections, et qui a été décrit par tous les auteurs qui se sont occupés des Carabiques. Mais ce que nous ferons remarquer en passant, c'est l'analogie qui existe entre ce genre et le précédent. Les tarsi présentent, il est vrai, une différence notable, puisque ceux des *Licinus* mâles, comme ceux des *Panagæus* proprement dits, ne sont dilatés qu'aux deux premiers articles; mais si l'on fait porter la comparaison sur la tête, et surtout sur sa partie antérieure, on est étonné de voir de part et d'autre la même largeur entre les yeux, le même aplatissement et la même échancrure du chaperon et de l'épistome. Seulement, le labre qui est long et bifide dans les *Rembus*, est très court et faiblement échancré dans les *Licinus*, et les mandibules, pointues chez les premiers, sont chez les seconds obtusément tronquées et dentelées à leur extrémité: ajoutez à cela l'absence de dent dans l'échancrure du menton, caractère commun aux deux genres, et on comprendra notre persis-

(1) Etymologie inconnue.

tance à maintenir l'ancien classement de M. Dejean, nonobstant l'avis contraire d'Erichson.

Ce genre n'est pas de ceux qui ont pris de l'accroissement dans notre collection depuis dix ans ; au contraire, nous sommes d'avis de réduire le nombre des espèces décrites par M. Dejean, que nous groupons de la manière suivante :

- | | |
|--|--------------------------------------|
| 1 ^{er} Groupe : Ponctuation grossière | } sur les intervalles
des stries. |
| 2 ^e Groupe : Ponctuation fine | |
| 3 ^e Groupe : Ponctuation nulle | |

Le premier groupe se compose, d'après M. Dejean, des espèces suivantes :

- Agricola.* Trois côtes étroites sur les intervalles impairs des stries, se prolongeant presque jusqu'à l'extrémité des élytres : les autres intervalles faiblement ponctués.
- Silphoides.* Les côtes des élytres plus larges, moins saillantes, et s'oblitérant peu au-delà du milieu : ponctuation plus abondante sur les intervalles des stries.
- Granulatus.* Côtes des élytres comme dans le précédent : ponctuation des intervalles très grosse et très profonde.
- Siculus.* Pas de côtes élevées sur les intervalles impairs, ponctuation régulière sur tous les intervalles. Les élytres plus convexes que dans les trois espèces précédentes.
- Brevicollis.* Corselet (soit-disant) plus court : ponctuation et côtes comme dans le *silphoides* : élytres convexes.

Ægyptiacus. Élytres comme celles du *Siculus* : corselet plus étroit, plus convexe. Taille plus petite.

Après un examen attentif de ces six espèces, nous soumes d'avis de les réduire à quatre :

1. *L. agricola*, Olivier, espèce parfaitement caractérisée par les côtes lisses et étroites qui occupent les troisième, cinquième et septième intervalles des élytres, et par son aspect généralement terne. M. Dejean a remarqué avec raison que cette espèce est particulière aux contrées orientales de l'Europe, et qu'elle ne dépasse guère, en France, la limite du Rhône. Il est certain que nous ne l'avons rencontrée dans aucun envoi de l'Espagne, du Portugal, ni de l'Algérie, et que nous ne l'avons jamais prise qu'en Suisse. M. Friwaldszky nous en a envoyé, sous le nom de *patruelis*, un exemplaire de Constantinople, que nous avons dû rapporter à cette espèce.

2. *L. silphoides*, Fabr., diffère du précédent par l'oblitération des côtes, qui sont plus larges, et qui ne se prolongent guère au-delà de la moitié des élytres, par une ponctuation plus abondante, et par un aspect général plus brillant. Nous réunissons à cette espèce le *L. granulatus*, Dej., qui ne se distingue que par une ponctuation plus grosse et plus profonde, qui fait paraître les élytres granuleuses. Cette variété, particulière à l'Espagne et au Portugal, se rattache au type par des passages insensibles. M. Dejean, dans l'opinion où il était que le *L. silphoides* ne dépassait pas le Rhône, avait classé parmi les *agricola* un individu de la Toscane, et deux de la Russie méridionale qui, à notre avis, appartiennent à l'espèce du *silphoides* : en sorte que cette espèce s'étendrait vers l'Orient, fort au-delà des limites que lui assignait l'auteur du *Species*.

3. *L. brevicollis*, Dej. M. Dejean énumère plusieurs différences qui séparent cette espèce du *silphoides*, mais nous devons avouer que ces différences ne sont nullement constantes. Une seule a de la valeur à nos yeux, c'est la convexité des élytres. Il est certain que les *brevicollis* que nous possédons, au nombre de plus de quinze, ont les élytres plus convexes que les *L. silphoides* et *granulatus*. A cela près, on ne peut tirer aucun parti ni de la forme du corselet, que M. Dejean dit être plus court et plus convexe, ni de la tête qu'il dit être plus lisse, etc. Quant au *L. Siculus*, ce n'est pour nous qu'une variété du *brevicollis*, dans laquelle les côtes impaires ne sont nullement saillantes et présentent une ponctuation régulière, mais ce n'est pas un caractère invariable : nous avons des *Siculus* dont les élytres laissent voir des côtes rudimentaires, et nous remarquons parmi les *brevicollis* plusieurs exemplaires qui n'ont pas apparence de côtes ; les élytres du *Siculus* présentent en outre cette convexité qui est le caractère distinctif de l'espèce. Ce qui nous confirme dans notre opinion, c'est que M. Dejean n'a pas hésité à classer parmi les *brevicollis* deux individus recueillis en Sardaigne par M. Gené, ce qui permet de penser que cette espèce peut habiter à plus forte raison la Sicile. Le *L. interstitialis* (Chevrolat), d'Oran, accueilli par M. Dejean comme espèce nouvelle, depuis la publication du catalogue, nous paraît être tout simplement une variété du *brevicollis*, à ponctuation plus fine sur les élytres.

4. *L. Ægyptiacus*, Dej. Cette espèce, bien que très voisine de la variété sicilienne dont nous venons de parler, en est néanmoins suffisamment distincte : d'abord par sa petite taille, ensuite par le peu de largeur du corselet, et puis encore par la convexité remarquable de ce corselet, ce

qui fait paraître plus creuse l'espèce de gouttière qui l'entoure. Les élytres sont sans apparence de côtes, et les intervalles des stries présentent des points enfoncés peu rapprochés et médiocrement gros.

Le deuxième groupe qui ne contenait dans la collection Dejean que quatre espèces, s'est augmenté d'une espèce européenne que nous nous étonnons de ne pas voir citée au catalogue de M. Gaubil : c'est le *L. angustus*, Chevrolat, découvert en Portugal par M. Narcisse Deyrolle en 1839, et décrit par M. Chevrolat l'année suivante, dans la *Revue Cuvierienne*. Cette espèce, moins abondamment ponctuée sur les élytres que l'*æquatus*, et plus profondément ponctuée que le *cassideus*, se distingue de l'un et de l'autre par la forme plus étroite, tant des élytres que du corselet, ce qui justifie parfaitement le nom qui lui a été imposé. Nous ne disons rien de plus des autres espèces, *peltoïdes* et *depressus*, qui ne sont pas très rares dans les collections, et sur lesquelles nous n'avons aucune observation à faire.

Enfin, le troisième groupe ne se compose que de deux espèces : l'*Hoffmanseggii*, Panz., et l'*oblongus*, Dej. La première, assez commune, a été recueillie il y a peu d'années, en très grande abondance, par M. Ghiliani, dans les Alpes du Piémont; elle varie beaucoup pour la taille : ainsi, la variété que Sturm avait décrite sous le nom de *nebrïoides* n'a pas moins de 14 millimètres, tandis que celle que Ziegler a nommée *minutus*, n'a guère plus de 10 millimètres de longueur. La seconde espèce, *oblongus*, Dej., paraît être fort rare. Elle n'est pas citée au catalogue de Sturm, et M. Dejean n'en possédait que trois exemplaires, recueillis tous les trois dans les Basses-Alpes, aux environs de Digne.

Ainsi, tout compte fait, au moyen des réunions opérées

dans le premier groupe, le nombre des *Licinus* de notre collection se trouve réduit aux onze espèces suivantes :

LICINUS.

1 ^{er} Groupe.	{	<i>Agricola Oliv.</i>	<i>Europa orient.</i>	
		<i>Patruclis (Friv.</i>	<i>Constantinople.</i>	
	{	<i>Silphoides Fabr.</i>	<i>Europa occid.</i>	
		var. <i>Granulatus Dej.</i>	<i>Hispania.</i>	
	{	<i>Brevicollis Dej.</i>	<i>Barbaria.</i>	
		var. <i>Siculus Dej.</i>	<i>Sicilia.</i>	
			— <i>Interstitialis (Chev.</i>	<i>Oran.</i>
		<i>Ægyptiacus Dej.</i>	<i>Ægypt.</i>	
2 ^e Groupe.		<i>Peltoides Illig., Dej.</i>	<i>Lusitania.</i>	
		<i>Angustus Chev., Rev.</i>		
		Cuv., 1840, p. 11.	id.	
		<i>Æquatus Dej.</i>	<i>Gall. merid.</i>	
		<i>Cassideus Fab., Dej.</i>	<i>Europa.</i>	
		<i>Depressus Payk., Dej.</i>	id.	
3 ^e Groupe.	{	<i>Hoffmanseggii Panzer.</i>	<i>Europa merid.</i>	
		var. <i>Nebrioides Sturm.</i>	<i>Carniolia.</i>	
			— <i>Minutus Ziegler.</i>	<i>Styria.</i>
			<i>Oblongus Dej.</i>	<i>Gall. merid.</i>

XXXII. Genre BADISTER Bonelli (1).

Ce genre créé par Bonelli en 1811, dans les mémoires de l'Académie impériale de Turin, est parfaitement décrit par M. Dejean dans le premier volume de son *Species*, page 405. Quoique la transition des *Licinus* aux *Badister* puisse paraître un peu brusque, à cause de la différence de taille, de coloration et de facies, il n'en est pas moins vrai que ces derniers se rattachent de très près aux *Licinus*

(1) βαδιστης, coureur.

par l'échancrure, ou plutôt par la troncature antérieure de la tête, par la brièveté du labre et par la forme arquée et obtuse des mandibules. Voici les observations que nous avons à faire sur ce genre :

Le nom de *cephalotes* donné par M. Dejean à la plus grande espèce, ne peut pas être conservé, et doit être remplacé par celui de *unipustulatus*, Bonelli, qui remonte à 1811 (1). La troisième espèce du catalogue Dejean, *B. lacertosus*, Knoch, doit être supprimée. Ce n'est qu'une variété du *bipustulatus*, Fabr., dont la tache rouge postérieure est dilatée transversalement, en forme de bande. Le catalogue de M. Gaubil mentionne deux nouvelles espèces européennes, *binotatus*, Fischer, de la Russie méridionale, et *dilatatus*, Chaudoir, de l'Allemagne. Nous ne pouvons rien dire de ces deux espèces que nous ne connaissons pas; mais nous décrirons ici, en peu de mots, une espèce nouvelle de Madagascar, *iridescens* nobis, que nous avons acquise de M. Goudot en 1839, et que nous croyons inédite. Ce Badister est d'une taille intermédiaire entre le *bipustulatus* et le *peltatus*. La tête est d'un brun foncé, avec les antennes brunes, à l'exception de l'article basilaire qui est ferrugineux. Le corselet est d'un brun rougeâtre, plus pâle vers les bords, un peu plus court que celui du *bipustulatus* et légèrement cordiforme, avec les angles postérieurs non arrondis, bien marqués et sensiblement relevés. Les élytres diffèrent très peu de celles du *peltatus*. La forme est la même, les stries sont semblables, la couleur est de même entièrement brune, mais plus claire, et elle présente, sous quelque jour qu'on regarde

(1) Cette rectification a déjà été faite par Erichson dans les Coléoptères de Brandebourg, et par MM. Sturm et Gaubil dans leurs catalogues.

l'élytre, des reflets irisés très miroitants. Les pattes, comme le dessous du corps, sont d'une couleur testacée jaunâtre. Nous ferons remarquer, en finissant, que le *B. peltatus*, espèce répandue dans toute l'Europe, depuis la Russie jusqu'en Espagne, existe aussi dans les Etats-Unis d'Amérique, d'où M. Leconte en a envoyé à M. Dejean un exemplaire identique avec ceux recueillis en Europe (voyez Dej., t. v, Supplém., p. 690). Toute rectification faite, voici la liste de nos six espèces.

BADISTER.	{	<i>Unipustulatus Bonelli.</i>	<i>Europa.</i>
		<i>Cephalotes Dej.</i>	id.
	{	var. <i>Lacertosus Knoch, Dej.</i>	<i>Germ. bor.</i>
		<i>Bipustulatus Fab.</i>	<i>Europa.</i>
	{	var. <i>Anchora Menetr.</i>	<i>Mare casp.</i>
		<i>Ferrugineus Eschsch., Dej.</i>	<i>California.</i>
		<i>Iridescentis nobis.</i>	<i>Madagascar.</i>
		<i>Peltatus Panzer, Dej.</i>	<i>Europa.</i>
	{	<i>Humeralis Bonelli.</i>	id.
		<i>Sodalis Sturm.</i>	<i>Germania.</i>

Nous terminerons ce mémoire sur les Patellimanes, en donnant le relevé, genre par genre, de toutes les espèces que nous possédons.

Report... 40.

I. PANAGÆIDÆ.

II. CHLÆNIDÆ.

<i>Brachygnathus Perty.</i>)		<i>Callistus Bonelli.</i>	3.
<i>Eurysoma Dej.</i>)	3.	<i>Ocydromus (Dej.) nobis.</i>	4.
<i>Isotarsus nobis.</i>	28.	<i>Vertagus Dejean.</i>	2.
<i>Panagæus Latreille.</i>	5.	<i>Omalotrichus nobis.</i>	3.
<i>Coptia Brullé.</i>	1.	<i>Barymorphus nobis.</i>	2.
<i>Geobius Castelnau.</i>	1.	<i>Aleptocerus nobis.</i>	1.
<i>Loricera Latreille.</i>	2.	<i>Hoplogenius nobis.</i>	1.
	<hr/>		<hr/>
	40.		56.

	Report...		Report...	287.
<i>Chlænius Bonelli.</i>	56.		III. OODITÆ.	
	200.			
<i>Epomis Bonelli.</i>	11.			
<i>Tomochilus nobis.</i>	1.	<i>Hoplolenus nobis.</i>		1.
<i>Æacus nobis.</i>	2.	<i>Lonchosternus nobis.</i>		3.
<i>Eurydactylus nobis.</i>	1.	<i>Oodes Bonelli.</i>		40.
<i>Dercylus Castelnau.</i>	3.	<i>Hololeius nobis.</i>		1.
<i>Asporinus Castelnau.</i>	2.			
<i>Glyptoderus nobis.</i>	2.	IV. LICINIDÆ.		
<i>Rhopalopalpus nobis.</i>	1.			
<i>Amblygenius nobis.</i>	1.	<i>Dicælus Bonelli.</i>		16.
<i>Dinodes Bonelli.</i>	7.	<i>Rembus Latreille.</i>		11.
	—	<i>Licinus Latreille.</i>		11.
	287.	<i>Badister Bonelli.</i>		6.
			Total...	376.

APPENDICE.

Description du genre PRIONOGNATHUS.

Au moment de mettre sous presse, nous nous sommes aperçu de la nécessité de séparer des *Oodes* l'espèce de la Guinée portugaise qui figure dans notre catalogue (p. 269) sous le nom de *fossor*. Les parties de la bouche de cet insecte affectent une forme exceptionnelle, qu'il est indispensable de signaler, et qui nous oblige à en faire le type d'un genre nouveau. Ce sont les mâchoires qui ont fixé surtout notre attention : elles sont démesurément longues, plus longues que les mandibules, droites, terminées par un crochet bifide, et dentelées en scie dans toute leur longueur à leur côté interne, en observant que cette

dentelure est analogue à celle que présente la dent du poisson-scie.

Les palpes, tant labiaux que maxillaires, sont composés d'articles excessivement grêles, allongés et cylindriques.

La dent du menton est simple et n'offre rien de remarquable.

Les mandibules, participant à la forme des mâchoires, sont également droites, longues, peu larges à la base, et très aiguës à l'extrémité, qui est légèrement arquée.

Le labre assez allongé, plat et coupé carrément à l'extrémité, ne ressemble pas à celui des *Oodes*, près desquels nous avons placé le *fossor*, attendu que dans ces espèces il est court, arrondi aux angles antérieurs, et marqué de trois gros points enfoncés le long du bord antérieur.

Les oreillettes qui, dans ces espèces, recouvrent l'insertion des antennes, sont ici presque nulles, et on n'aperçoit pas sur la partie antérieure de la tête les deux fossettes normales que réunit ordinairement un sillon transversal.

Les antennes, remarquablement grêles, ont le troisième article beaucoup plus court que les suivants. Le sternum n'offre rien de particulier, il est terminé en pointe mousse, comme celui du *tenebricosus*.

Les tarses antérieurs du mâle ont une forme normale qui ne mérite aucune mention spéciale, nous ferons seulement observer, que loin d'être armés de longues épines, comme dans le genre *Hoplolenus*, les tibias antérieurs se font remarquer, au contraire, par le peu de développement et la ténuité des épines qui terminent leur côté interne.

Le reste du corps n'offre rien de remarquable, et qui ne convienne parfaitement aux *Oodes* proprement dits.

Nous désignons ce genre nouveau par le nom étymo-

logique de *Prionognathus*, formé de $\pi\rho\iota\omega\tilde{\nu}$, scie ; et $\gamma\upsilon\acute{\alpha}\theta\omicron\varsigma$, mâchoire. Sa place est marquée entre le genre *Lonchosternus* et le genre *Oodes*.

OBSERVATIONS ET RECTIFICATIONS.

Un séjour que nous avons fait à Paris, au moment où on achevait l'impression de ce mémoire, nous a permis de recourir à des ouvrages que nous n'avions pu jusque là consulter. Nous donnons ici le résultat de ces recherches et nous terminons par la correction des fautes d'impressions qui s'étaient glissées dans la première partie de notre travail.

Genre *Brachygnathus*. En consultant l'ouvrage de Perty, *Voyage de Spix et de Martius*, nous avons trouvé la description détaillée de ce genre, mais nous avons remarqué que l'auteur suisse (et non pas anglais, comme nous l'avons dit par une distraction impardonnable) a commis une erreur assez grave en rangeant les *Brachygnathus* parmi les *Simplicipedes* et en les rapprochant des *Cychnus*. Les tibias antérieurs des *Brachygnathus*, loin d'être simples, ont une échancrure profonde, et c'est par ce motif que nous les éloignons, eux et les *Isocheirus*, du genre *Cychnus*, avec lesquels ils ont au moins un caractère commun : la similitude des tarsi antérieurs dans les deux sexes.

Genre *Loricera*. Nous avons indiqué en note que l'étymologie de ce mot nous était inconnue. Nous reconnaissons aujourd'hui que ce mot est composé du latin *lorum*, lanière, et du grec $\kappa\acute{\epsilon}\rho\alpha\varsigma$, corne, à cause des longs poils qui ornent les antennes de ces insectes. On pourrait même dire, à la rigueur, qu'il est composé du grec $\lambda\omega\rho\omicron\nu$, que

les Byzantins du moyen-âge ont employé dans le sens de *lorum*. (Voy. Ducange *glossar. mediæ et infimæ græcitatæ*).

Genre *Chlænius*. Suivant toute probabilité, notre *C. Audouinii*, p. 248, est identique avec celui qui est décrit par M. Brullé dans le Voyage de d'Orbigny, p. 32, tab. III, fig. 6, sous le nom de *villosulus*, et dont nous avons vu le type dans la collection du Museum.

Page 249. La dixième espèce du 13^e groupe, *C. ophonoides*, indiquée par nous comme inédite, a été décrite par notre collègue M. Fairmaire, dans nos Annales, année 1843, p. 11, tab. 1, pars 2, fig. 1.

Page 250. Il en est de même du *C. viridicollis*, que M. Reiche a décrit dans la *Revue Cuvierienne*, année 1843, p. 37.

Genre *Asporinus*. Nous avons reconnu, dans le *Voyage de Spix et Martius*, que Perty avait rangé parmi les *Platysma* l'insecte que nous avons placé dans le genre *Asporinus*, sous le nom de *A. Licinoides*. Nous ferons remarquer à cette occasion une erreur qui s'est introduite dans l'ouvrage de MM. Audouin et Brullé sur les insectes du voyage de M. d'Orbigny. On y lit, page 31.... *Oodes Licinoides*, Perty. Nous avons vu dans la collection du Museum l'insecte inscrit sous ce nom. Ce n'est pas celui que Perty a décrit p. 11, et figuré tab. III, fig. 1. L'insecte de Perty laisse apercevoir, dans la figure même, deux sillons profondément gravés sur le corselet, et qui conviennent parfaitement au genre *Asporinus*. Ces sillons n'existent pas sur l'insecte de M. d'Orbigny, qui est un magnifique *Oodes*, le plus grand parmi les *Oodes* américains, et qui, dans notre classement, viendrait se placer avant le *Buquetii*, Gory.

Genre *Badister*. M. Stephens, dans son *Illustration of British entomology*, sépare du genre *Badister* les deux

petites espèces *peltatus* et *humeralis*, et en forme un genre distinct, sous le nom de *Trimorphus*. Voyez, *Gazette de Stettin*, 1848, p. 37, la note de M. Schaum qui rapporte au *Badister humeralis*, Bon., les *Trimorphus scapularis* et *confinis* de Stephens, et au *B. peltatus*, Illig., le *T. erro* de Newman.

Avant de terminer ces remarques, nous expliquerons ici une dénomination géographique sur laquelle il nous a été fait de justes observations. On voit se reproduire fréquemment dans le cours de ce mémoire le nom de Guinée portugaise, à propos des Coléoptères rapportés en 1848 par M. Bocandé, et vendus depuis par M. Deyrolle. Il est bien vrai que les établissements portugais, théâtre des recherches de M. Bocandé, ne font pas partie de la Guinée proprement dite, mais bien de la Sénégambie. Il existe une véritable Guinée portugaise, mais à une grande distance au sud, vers le 15° degré de latitude australe. Si nous avons admis dans notre mémoire le nom de Guinée portugaise, c'est uniquement pour ne pas nous mettre en désaccord avec M. Guérin-Méneville, notre collègue, qui a cru devoir donner ce nom à la partie de la Sénégambie arrosée par les rivières de Casamance, de San Domingo, de Mansoua et de Geba, comme il l'explique clairement dans la *Revue Zoologique*, année 1848, p. 345. L'expression de Sénégambie portugaise eût été je crois préférable et n'eût rien ôté au mérite de la magnifique collection de M. Bocandé.

Au moment de clore cette partie de notre appendice, nous recevons de notre collègue M. Blanchard une communication qui nous oblige à changer trois des noms génériques employés par nous. M. Blanchard ayant bien voulu parcourir la partie de notre mémoire déjà publiée, et notamment le tableau analytique des genres, nous fait

observer que quelques-uns de nos noms génériques ont été employés dans d'autres publications. A savoir : *Ocydromus*, *Omalotrichus* et *Tomochilus*.

Quant au premier, nous nous empressons d'avouer qu'en consultant le *Nomenclator zoologicus* d'Agassiz, nous n'avons soumis au contrôle que les noms de notre composition. Autrement nous nous serions aperçu que le nom d'*Ocydromus*, Dejean, Cat., avait déjà été employé plusieurs fois, entre autres avec la terminaison féminine *Ocydromia* pour un genre de *Diptère*. Obligé de trouver un autre nom pour ce genre de *Chlænide*, nous l'appellerons *Ocybatus* (1), pour nous éloigner le moins possible de la forme et de l'étymologie de l'ancien nom.

Postérieurement à la publication d'Agassiz, M. Solier a employé le nom *Homalotrichus*, beaucoup mieux orthographié que le nôtre, pour un genre de Staphylinien dans l'ouvrage de M. Gay sur l'histoire zoologique du Chili. Nous changerons le nom d'*Omalotrichus* en celui de *Homalolachnus* (2).

Le mot *Tomochilus*, tel que nous l'avons formé, ne paraît pas avoir été employé jusqu'ici. Mais nous trouvons dans le *Nomenclator* le mot presque identique de *Temnochilus*, employé par Erichson pour un genre de Coléoptères, en 1845, et par M. Quoy pour des Mollusques, en 1844. Nous le remplacerons par celui de *Dilobochilus* (3) qui exprime aussi bien la forme profondément échancrée de la lèvre.

(1) ὀκὺς vite, βατῆα marcher.

(2) ὀμαλὸς régulier, aligné, λάχνη duvet.

(3) δίς deux fois, λοβός lobe, χεῖλος lèvre.

Fautes typographiques. De la page 218 à la page 260.

Page 218, ligne 14 : pourraient *s'ajuster*; lisez : *s'ajouter*.

Page 223, ligne 6 : corselet *de tomentosus*; lisez : *du tomentosus*.

Même page, ligne 17 : *lapidarius* (Chevrolat); supprimez la seconde parenthèse.

Même page, ligne 20 : *elongatus* (Mannerh.); même suppression.

Page 226, ligne 26 : effacez le signe de renvoi (2) qui doit être placé, ligne 12^e, après le mot *paraglosses*.

Page 232, ligne 15 : supprimez le mot *espèce*.

Page 233, ligne 17 : sur chaque *côté*; lisez : *côte*.

Page 245, ligne 25 : *colombinus*; lisez : *columbinus* (couleur de colombe),

Page 246, dans les lettres majuscules qui servent au classement analytique, substituez L à M et réciproquement.

Page 249, ligne 24 : au lieu de M, il faut MM, de manière que la phrase diagnostique : *les côtes impaires en saillie*, etc., corresponde à la phrase de la page 246, ligne 10 : *élytres n'ayant pas les côtes impaires en saillie*.

Page 252, ligne 21 : *Karelinii* (Mannerh.); supprimez la seconde parenthèse.

Page 253, ligne 4 : *Dejeanii* (Solier, Dej.); même suppression.

Page 257, ligne 23 : *Tenebricosus* (British Muséum); même suppression.

Même page, ligne 30, CORRECTION INDISPENSABLE : *longueur*; lisez : *largeur*.

Page 260, ligne 3 : *Licinoides* (Perty); supprimez les parenthèses.

